



Gazette de la Bête

Rédaction Bernard SOULIER - Numéro 19 - Décembre 2018

ISSN 2428-6451



Éditorial

La première gazette est parue en décembre 1997, elle portait le numéro 0. Vous avez donc entre les mains ou sur votre écran d'ordinateur le vingtième exemplaire de ce petit journal qui est passé d'une simple feuille A4 recto verso à une quarantaine de pages. Cette aventure a débuté grâce à **Jean Richard** et à sa volonté d'informer le public des activités et des avancées des recherches sur le sujet de la Bête du Gévaudan. J'ai essayé de poursuivre au mieux cette tâche dans le même état d'esprit quand Jean a décidé de passer la main. La diffusion, confidentielle au début, est depuis passée par internet, lui donnant du même coup une aura plus large. Cette aventure n'aurait pas été possible, et ne le serait toujours pas, sans les nombreux contributeurs et informateurs qui, chaque année, me font parvenir des textes, des photos et des informations. Un grand merci à eux, ils sont souvent cités mais certains souhaitent conserver l'anonymat. 2018 aura été un bon cru pour la Bête, le 250^{ème} anniversaire de sa mort, célébré l'an dernier, y est sans doute pour beaucoup : les manifestations et les parutions se sont multipliées tout au long de l'année. Cette histoire fait toujours autant rêver, certainement grâce à la part de mystère qui subsiste car l'intérêt est bien de chercher en espérant toujours avoir le bonheur de trouver. En cherchant, on trouve souvent ce que l'on n'attend pas comme par exemple les découvertes sur la vie de deux protagonistes de l'affaire qui sont relatées ici. Finalement, comprendre le mode de vie des gens du dix-huitième siècle n'est-il pas aussi important et intéressant que de découvrir la véritable identité de la Bête ?

Bernard Soulier

Sommaire

Éditorial	page 1
Précisions historiques	page 1
En souvenir de Serge Colin	page 6
Réactions à la gazette No 18	page 7
Le bêtisier de la bête	page 8
Bibliographie	page 9
<i>Livres de 2018</i>	page 9
<i>Des oublis</i>	page 11
<i>Publications anciennes</i>	page 12
<i>Magazines, revues, presse écrite</i>	page 14
Cinéma, Télé et radios	page 14
Expos, colloques, conférences	page 15
La bête sur le net	page 17
Album photos	page 18
Au musée fantastique	page 20
L'exposition d'Auvers	page 20
Chiner sur la bête	page 20
Nécrologie	page 21
Des documents peu connus	page 22
Divers	page 23
La mort du marquis d'Apcher	page 25
Les bénévoles de la gazette	page 26
Jean Fournier, curé de la Besseyre	page 26
Randonnées au pays de la bête	page 32
Publicités	page 33
Compléments d'écrits	page 35
La maison de la Bête	page 35
Soutenir l'association d'Auvers	page 36
Le musée de Saugues	page 37



Avis aux collectionneurs !

Monnaie de Paris édition spéciale 250^{ème} anniversaire (tirage limité à 4800 pièces). Quelques exemplaires sont encore disponibles.

Précisions historiques

Luc Bergougnoux recherche l'identité exacte de **l'officier recruteur du régiment de Clermont-Prince** dans la région de Langeac (un de Bois-sieu) : « J'avais écarté Joseph-François car décédé en 1755. Me restaient les deux autres frères, Henri Louis Augustin et Jean-Maurice. Dans les années 1760, Henri est affecté au régiment de

Champagne, ce qui paraît peu compatible avec la charge d'officier recruteur du régiment de Clermont-Prince. Ne reste, de la branche des Boissieu du Bois Noir, que Jean-Maurice, au service du prince de Conty et marié en 1759, dans la région, à Marie-Agnès Falcon de Longevialle. Cela dit, les frères Boissieu du Bois Noir avaient un cousin, Joseph-François de Boissieu de Servières. Ce dernier est entré comme volontaire au régiment de Clermont en 1742, à l'âge de 13 ans (selon Maxime de Causans "Deux généraux de Boissieu, origines de la famille de Boissieu" 1891, consultable sur Gallica). Dans les années 1750 à 1760, il a mené une carrière d'officier dans le régiment de Béarn. A-t-il pu jouer en même temps un rôle de recruteur dans ce régiment de volontaires? Cela ne me paraît pas impossible. »

Alain Bonet et Benoît Baud'huin ont coécrit le livre « Gévaudan. Petites histoires de la grande Bête ». Ils y apportent quelques révélations et avancées historiques : identification de personnages, lieux, clarifications, pistes et indices (voir plus bas la rubrique « livres »).

Marie-Jeanne Vallet s'est rendue célèbre grâce à son combat contre la Bête à Paulhac le 11 août 1765. On ne connaît aucune autre tradition orale à son sujet et l'histoire a fait d'elle une héroïne, une statue lui a même été consacrée à Auvers. Il semblerait pourtant que la réalité historique, du moins pour une partie de sa vie postérieure aux faits, soit assez différente. C'est ce qu'a découvert **Éric Thi-baud**, un bestieux passionné, il nous livre ici le fruit de ses recherches. Merci à lui !

La bonne du curé n'était pas un enfant de chœur !

Il existe aux archives de Mende un dossier de procédure criminelle référencé **21 B 9** qui instruit une affaire de vols à Paulhac en Margeride en 1778. Une famille et plusieurs de leurs amis (probablement soumis à la disette ou même affamés car manquant de pain à la sortie de l'hiver) tous du même village détraquaient les voyageurs sur les grands chemins. Le meneur était un nommé Jean-Antoine Valez, frère de Marie-Jeanne, il sera condamné aux galères. Ce dossier consultable est composé de 39 documents et concerne principalement Hugues et Marie-Jeanne Valez (Hugues est un autre frère de Marie-Jeanne) pour la première partie et Jean-Antoine Valez et Hugues Crouzet (mari de Marie-Jeanne) pour la dernière partie.

Remarques préliminaires : Marie-Jeanne dont il est ici question est apparemment bien celle qui combattit la Bête le 11 août 1765 malgré l'orthographe du nom qui varie entre Vallet, Valet, Valès, Valés, Valleix,... ou encore **Valez** (graphie utilisée par nous en dehors des retranscriptions de documents). Nous n'avons pas son acte de baptême (serait-ce Marie, née le 25/05/38, ce qui lui donnerait 27 ans et non 19 en 1765 lors de l'attaque ?). Nous avons par contre l'acte de baptême de sa sœur Thérèse en 1749 (voir annexe). Le seul fait curieux du document qui pourrait évoquer son exploit contre la Bête serait son surnom cité dans les documents : « La Parisienne ». Elle avait parlé avec les chasseurs venus de Paris, peut être avait-elle aussi sympathisé avec Antoine qui la désignera sous le terme de « Pucelle du Gévaudan », alors en son pays elle aurait été surnommée « La Parisienne ». Son mari étant aubergiste jusqu'en 1778, on pouvait donc très certainement, en plus d'une bouteille, se faire servir la légende locale de la Bête par « La Parisienne » ? Peut-être également suscitait-elle un peu de jalousie de la part de ses voisins (le porte arquebuse avait bien demandé une récompense pour elle !) ? Quant à Jean-Antoine Valez, qui sera condamné aux Galères, n'aurait-il pas inspiré le personnage de Jean-Antoine Chastel du Roman d'Abel Chevalley ?



Dossier 21 B 9 des AD 48

L'affaire est portée devant le lieutenant général civil et criminel du Malzieu par une plainte du 24 mars 1778. Il y est informé par le bruit public que des habitants du village de Paulhac, hommes et femmes déguisés, dont plusieurs hommes coiffés en femmes arrêtaient depuis quelques temps des convois de marchandises sur les chemins allant du village au Malzieu, de Saint-Chély à Saugues et autres lieux, qu'ils maltrai-

taient les hommes et leurs chevaux afin de leur voler leurs chargements. Cette plainte précise les faits de la veille :

« ... quatre particuliers venant de Grèzes en cette ville (Le Malzieu) ,chacun avec une jument chargée de bled couvert avec leurs manteaux drap de pays ayant déjà traversé le village de Paulhac et parcouru une certaine distance du dit village sur le chemin qui conduit au Malzieu avaient aperçu Hugues Valéx laboureur dudit lieu qui courrait avec un fusil pour les couper dans leur route,... ils avaient été assaillis par une femme (Marie-Jeanne Valez) et deux paysans coiffés en femme qui les avaient accablés à coup de pierres pour les arrêter et les assommer, ... les trois assassins avaient arrêté trois de leurs juments et coupé les cordes qui tenaient leur bled attaché sur leurs juments et emporté deux des charges de bled dans un champ voisin après avoir maltraité d'une manière atroce leurs juments, ... non contents de cela ils auraient encore emporté le manteau de l'un de ces quatre particuliers et auraient continué de les poursuivre à grands coups de pierres, ... l'un de ces particuliers avait été assez heureux pour se soustraire aux fureurs de ces assassins et de sauver sa charge de bled et sa jument en courant se réfugier dans la maison Curiale ...après s'être réunis dans le dit village ils étaient venus réclamer secours de la brigade de Maréchaussée de cette ville (Le Malzieu) pour sortir du dit village le bled qu'ils avaient sauvé des mains des voleurs ; ... la brigade leur étant allé donner secours ce matin, Jean (Jean-Antoine) Valéx l'un des soupçonnés avait pris la fuite à son aspect, ... sur la rumeur publique qui s'est répandue dans tout ce village les cavaliers ont arrêté avec le Maire Huisier, Hugues Valéx frère du dit Jean (Jean-Antoine) et Marie Jeanne Valéx femme de Hugues Crouzet et sœur des dits Valéx ; ... de vingt cartons de bled qui avaient été enlevés il en a été rendu huit mais il en a été volé douze et un manteau ... »

Suite à la procédure criminelle engagée, il y aura de nombreux témoins convoqués (une vingtaine) au Malzieu et à Mende qui seront rémunérés pour leurs journées de travail perdues. Les témoignages concernent les jours des 21, 22 et 23 mars 1778 et sont tous unanimes à reconnaître les auteurs des faits, en voici quelques exemples.

Pour les faits du samedi 21 mars : André Bouchet, un des déposants, explique que sur les 5 heures du soir il venait de Vacheresse, paroisse de

Ventuejols avec une charge de blé sur sa jument et étant accompagné de 3 autres voituriers. Arrivés au village de Paulhac ils entendirent la nommée « Chabrette » qui appelait fortement la femme de Hugues Crouzet (Marie-Jeanne Valez) aubergiste du lieu. À ce moment, un enfant vint avertir les voyageurs de décamper au plus vite parce qu'il y avait tout à craindre pour eux. Ayant alors pressé le pas, ils virent une vingtaine de personnes qui se mirent à leur poursuite et à la tête de cette troupe parurent Jean-Antoine Valez du lieu de Paulhac, Étienne Arnaud dit « Le Leste » et Hugues Crouzet Aubergiste, tous déguisés en femmes. Mais ils les reconnurent malgré leurs déguisements. Les voituriers furent arrêtés par les brigands au bout de 400 pas et ils rencontrèrent Hugues Valez qui avait un gros bâton entre les mains avec lequel il donna de grands coups sur les têtes des juments. Il les menaça en leur criant qu'ils ne lui échapperaient pas et qu'il viendrait les assassiner dans les bois. Jean-Pierre Roux, servant du curé, assisté de cinq paysans du Besset, saisit Hugues Valez et le déposant put alors reprendre son chemin. Pendant ce temps Jean-Antoine Valez, Étienne Arnaud et Hugues Crouzet ainsi que les autres personnes demeurèrent éloignés comme des spectateurs tranquilles.

Pour ce même jour Marie Vignal de Paulhac âgée d'environ 9 ans dépose qu'elle vit de devant sa porte Jean-Antoine Valez dit « Le Rouge » qui jetait des pierres à des hommes qui portaient du blé sur des juments, il avait une coiffe sur la tête.

Pour les faits du dimanche 22 mars :
« Frézal Meissonnier ... meunier habitant du moulin du Berg paroisse de Saint Léger Du Malzieu ... âgé d'environ quarante un an ... Dépose que passant par Paulhac dimanche dernier environ les quatre heures du soir avec une jument chargée de bled il aperçut deux hommes au-delà du village armés chacun d'un bâton qui venaient lui couper le chemin pour l'arrêter, ... et s'en retournant, le déposant aperçut les deux personnes armés d'un bâton qui fondirent sur le dit Jean Vye et l'accablèrent de coups de pierres, ajoute que passant dans le village de Paulhac il avait été menacé par le nommé Arnaud dit Leste qui est tout ce qu'il a dit savoir... »

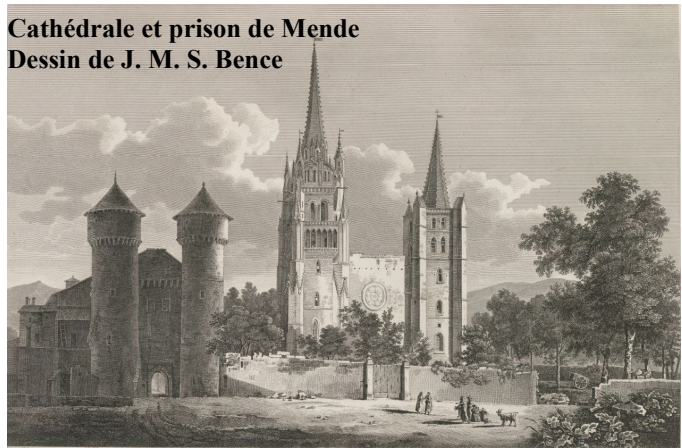
Pour les faits du lundi 23 mars : « Pierre Bret ...voiturier habitant du lieu de Grèzes âgé d'environ trente ans ...Dépose que le jour d'hier portant avec sa jument dix cartons de bled ... et

étant en la compagnie de Jean Baptiste et Claude Valentin et de Jean Baptiste Crubenol tous laboureurs du lieu de Grèzes après avoir passé le village de Paulhac ils virent quatre personnes dont une armée d'un fusil (Hugues, frère de Marie-Jeanne) qui précédait les trois autres et qui alla se poster dans un ravin au-devant de leur chemin, que pour lors ayant soupçonné qu'on en voulait à eux. ... ces trois personnes dont deux hommes coiffés en femmes et une femme qu'il a reconnu pour être la même que celle qui a été arrêtée ce jourd'hui (Marie-Jeanne Valez) avaient enlevé des pierres dans ce moment et les avaient jetées, qu'ils étaient arrivés auprès des juments, qu'ils avaient renversé leurs charges et en avaient emporté deux avec eux et avaient laissé celle du déposant au milieu de pré, que le déposant avec ses autres camarades avaient pris la fuite vers le village et étaient restés chez Monsieur le Curé pour lui demander secours, qu'un instant après, le déposant rétabli de sa frayeur, s'était hasardé à aller chercher sa jument qui était restée sur le chemin ; mais les trois prisonniers dont deux déguisés en femme lui avaient lancé de nouveau des coups de pierres et l'avaient atteint au coude gauche, qu'il avait pris pour lors le parti d'abandonner sa jument et son bled mais ayant été instruit que Monsieur le Curé avait retiré le tout en sa maison, il s'était rendu ce matin assisté de la brigade de la maréchaussée au dit lieu de Paulhac et qu'il avait retiré son bled et sa jument de chez Monsieur le Curé mais que son manteau était resté entre les mains de ceux qui l'avaient arrêté aussi qu'ils lui avaient enlevé trois miches de pain de froment de Langeac qu'il y avait dans son sac, ajoute le déposant que lorsqu'il fut arrêté l'un des trois particuliers cy dessus donna plusieurs coups de bâtons à la tête de sa jument pour l'assommer, qui est tout ce qu'il a dit savoir... »

On a aussi pour ce jour là le témoignage de Jean-Baptiste Vernet Thomas de Paulhac, un jeune gardien de cochons âgé de douze ans. Vers une heure après midi, il vit venir tout auprès de lui Jean-Antoine Valez dit « Le Rouge » pieds nus, coiffé en femme et la femme de Crouzet cabaretier de Paulhac appelée « La Parisienne » avec une veste et un chapeau d'homme, un bonnet rouge ainsi que la nommée « Couline », femme de Jacques Barbier de Paulhac. Ces trois personnes vinrent tout à coup fondre à coups de pierres sur quatre paysans étrangers qui portaient du blé sur des juments. Jean-Antoine Valez ayant mis les hom-

mes en fuite à coup de pierres, « La Parisienne » alla faire tomber les charges de blé puis les trois malfrats se mirent à danser et ils emportèrent trois sacs de blé dans un champ voisin derrière des rochers et les recouvrirent avec des pierres. Les malfaiteurs sortirent d'un sac qu'ils trouvèrent sur l'une des juments un pain de froment qu'ils allèrent manger derrière un tertre (ce fait nous montre bien l'état de « famine » qui pouvait régner à l'époque). Ayant aperçu le déposant qui fuyait en conduisant ses cochons devant lui ils lui jetèrent des pierres pour le chasser.

Cathédrale et prison de Mende
Dessin de J. M. S. Bence



Gravure collection particulière, source : « Les monumens de la France classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts par le comte Alexandre De Laborde, membre de l'institut, etc. Les dessins faits d'après nature par MM. Bourgeois, Bance, Chapuy, etc., etc. » Tome II. Paris, imprimerie et fonderie de Jules Didot l'aîné, boulevard D'enfer, 4, faubourg Saint-Germain. M DCCC XXXVI.

En prison : Les arrestations eurent lieu le 23 mars 1778 et le 23 novembre 1778. Les quatre principaux mis en cause (Marie-Jeanne Valez, ses deux frères Hugues et Jean-Antoine ainsi que Hugues Crouzet son mari) sont arrêtés par la maréchaussée et conduits en prison à Mende, ils sont interrogés et nient formellement les faits, ils sont aussi confrontés aux différents témoins. Extraits des interrogatoires de Marie-Jeanne en prison : « ...elle a prêté la main mise sur les Saintes Évangiles a promis dire vérité... Interrogée ... A répondu s'appeler Marie Jeanne Valez Femme de Hugues Crouzet faiseur de sceaux en bois habitant du lieu et paroisse de Paulhac âgée d'environ vingt-six ans... (Si Marie-Jeanne a de 19 à 20 ans en

1765 comme écrit dans le PV d'Antoine lors de l'attaque de la Bête, elle serait donc née en 1745 ou 1746. Par contre, en 1778 elle aurait 32 ou 33 ans mais elle en déclare environ 26, remarquons que cela ne colle pas non plus avec Marie née en 1738 ! On peut donc supposer soit qu'elle ne connaît pas son âge, soit qu'elle a voulu se rajeunir. Marie-Jeanne est morte le 12 décembre 1787, à ce moment là, elle est veuve et est dite âgée d'environ 45 ans.) *A répondu qu'elle fut arrêtée dans sa maison le vingt-trois du mois de mars dernier par les cavaliers de la maréchaussée étant accusée d'être complice d'une arrestation et vol de plusieurs sacs de blé et moutures faites la veille sur le chemin de Paulhac. Interrogée en quel endroit était son mary la veille de son arrestation. A répondu qu'il partit à la pointe du jour pour aller à la dite ville de Langeac y chercher du pain et autres provisions et qu'il en revint que le soir au soleil couché. Interrogée si elle n'a pas été participante et complice d'une arrestation qui fut faite le dit jour vingt-trois mars par un homme armé d'un fusil, et par trois femmes ou hommes déguisés en femmes armés de bâtons et de pierres qui attaquèrent sur le grand chemin de Paulhac à Grèzes quatre hommes conduisant quatre chevaux chargés de bled qu'ils maltraitèrent et frappèrent à coups de bâtons et à coups de pierres ... A répondu et nié disant qu'elle était resté tout le jour dans sa maison occupée à soigner ses deux enfants et ne sortit de chez elle que fort tard ... A répondu qu'ayant resté toute la journée dans sa maison ce jour-là qu'il faisait beaucoup de vent, excepté vers midi qu'elle fut dans une maison voisine pour y prendre un peu de beurre, elle tint sa porte fermée et n'entendit en aucune manière parler de la susdite vol et arrestation. Interrogée si elle ne vit point Hugues Valez son frère dans sa maison ou ailleurs le sus dit jour vingt-trois mars. A répondu et dit ne l'avoir pas vu chez elle ny ailleurs de toute la journée ... A répondu que les dits paysans trouvèrent effectivement un sac dans sa maison qu'ils dirent reconnaître pour leur appartenir ce qui est très faux puisque ce sac était dans sa maison depuis longtemps et que son mary s'en*

était servi la veille pour apporter du pain de Langeac ... »

Jugements : Les différentes confrontations de témoins confirmant les culpabilités, le 17 octobre 1778, les juges prononcent deux condamnations : Marie-Jeanne Valez est condamnée à être enfermée dans une maison de force pendant trois années. Son frère Hugues est condamné à 3 ans de galères (étant préalablement marqué des trois lettres G.A.L sur l'épaule droite). De plus, tous deux seront conduits un jour de marché dans les rues et carrefours de Mende en portant des écriteaux devant et derrière sur lesquels sont inscrits les mots « Séditieux et perturbateur du commerce du grain ». Par un autre jugement du 23 septembre 1779, Hugues Crouzet, le mari de Marie-Jeanne, n'étant pas présent le jour des vols du 23 mars à Paulhac, sera amnistié, il devra cependant faire gardien de prison pendant trois années (il aurait donc pu garder son épouse ?). Jean-Antoine, l'autre frère de Marie-Jeanne, sera condamné par contumace s'étant évadé en passant par une fenêtre de la prison de la porte d'Aigues Passes (voir annexe). Le 17 octobre 1778, Étienne Arnaud dit « Le Leste », et la nommée « Couline » femme de Jacques Barbier « *seront pris et saisis au corps, conduits et amenés en bonne et sure garde aux prisons de la juridiction y ester à droit et ne pouvant être pris après perquisitions faites de ces personnes ils seront assignés à la quinzaine et par un seul cri public à la huitaine suivant leurs biens saisis.* »

Annexes

Acte de naissance de Thérèse Valès (A.D. 48, R.P. Paulhac EDT 110 GG 1 - Baptêmes, mariages, sépultures - 1742-1751) : *Marie Thérèse Valès fille à Antoine et Marie Laurans de Diège a esté baptisée le quatorze 9bre (novembre) 1749 née le même jour par moi soussigné curé de Paulhac, les parrains a été Vidal Delcros bourgeois de Paulhac et dame Marie Thérèse de Mauré de la Rouvière de Fontaubette du Malzieu soussignés avec nous. Delcros, De Mauré de Fontaubette, Vye.*

Procès verbal d'évasion du 5 juillet 1779 :

« ... avons requis le ... concierge... de nous conduire au cachot ou le dit Valez était détenu , et en conséquence ... sommes montés au troisième cachot qui est en haut de la tour qui est sur la gauche des dites prisons et y étant entrés après avoir vérifié la porte et l'intérieur des murs des dits cachots n'y avons trouvé aucuns bris ni effractions nous avons seulement remarqué une corde de paille tressée revêtue d'une bande de couverture de laine attachée par un des bouts à l'un des barreaux de la fenêtre des dits cachots et qui pendait en dehors de la dite fenêtre jusqu'au bas de la dite tour qui est attenante à la porte d'entrée de la dite ville ce qui nous a fait conjecturer que le dit Valez passé par la dite fenêtre était ensuite descendu jusqu'à le bas de la dite tour en glissant sur la dite corde laquelle avons reconnu assez forte à cet effet et avoir été tressée avec la paille que le prisonnier avait trouvé dans son cachot et revêtue de différentes bandes de sa couverture qu'il avait mis en pièces pour cet usage... »

Signalement de Hugues et Marie-Jeanne

Valez : « Hugues Valez natif de la paroisse de Paulhac, diocèse de Mende âgé d'environ trente-six ans, taille cinq pieds trois pouces (soit environ 1,73 m), visage long et maigre, cheveux châtons, les yeux bleus, nez long.

Marie Jeanne Valez native du même lieu, même diocèse âgée d'environ vingt-six ans, taille ~~cinq~~ quatre pieds six pouces (soit environ 1,48 m) visage rond et uni, cheveux noirs, les yeux bleus, nez bien fait. »

Sur l'état des récoltes en 1778 : Aux archives du Puy-de-Dôme, les documents de l'Intendance d'Auvergne (Références 1 C 147 et 1 C 148), archivent les prix des blés sur les grands marchés d'Auvergne par quinzaines. On y retrouve quelques annotations qui renseignent sur l'évolution des cours des céréales. En 1777 à Clermont la récolte a été médiocre avec une mauvaise qualité des gerbes. Sur le marché de Brioude, Gueyffier Talairat, Subdélégué, signale dès fin septembre 1777 une disette redoutée à cause des exportations hors du Royaume, il indique qu'à ce moment il n'y a plus de récoltes de 1776. Il signale aussi en novembre 1777 des exportations qui font monter les prix vers d'autres régions, du côté du Puy ou de la Haute Auvergne ainsi que vers Saint-Flour. Hugues Valez s'était dédouané en précisant que les

voituriers achetaient tout le blé (pour l'exportation sûrement) et qu'il n'était plus possible d'en avoir même avec beaucoup d'argent. En effet à Brioude, le cours du blé (froment) est à 21 livres fin septembre 1777 pour 12 boisseaux de Paris et à 30 livres à la fin mars 1778. En 1774 le ministre Turgot avait libéralisé le commerce des grains, la dérégulation avait entraîné les émeutes de la Guerre des Farines d'Avril à Mai 1775, l'état avait repris la régulation, mais visiblement fin 1777 il y avait encore beaucoup de spéculations !

Éric Thibaud 12 rue de la Tour 03800 BIOZAT
eric.thibaud@wanadoo.fr

En souvenir de Serge Colin

En faisant un peu de rangement dans mes papiers « Bête », j'ai découvert **ce poème** qui a déjà été publié en 1992 dans la revue lozérienne « Lou Païs ». Voici un hommage posthume à son auteur qui aimait tenir un décompte rigoureux des différentes hypothèses émises ça et là sur la nature de la Bête.

Hydre de Leyre ou bien dragon de Cappadoce,
Gentilhomme égaré, avec son chien féroce,
Quelle est donc cette bête hantant le Gévaudan ?

Chat-tigre mexicain, hyène au trot véloce,
Monstre sorti des mains de quelque carabosse,
Quelle est donc cette bête hantant le Gévaudan ?

Grand ours venu du froid, grinçant cynocéphale,
Démon dénoncé par la verve épiscopale,
Quelle est donc cette bête hantant le Gévaudan ?

Serait-ce un lycaon qui, près de Chanaleilles,
S'est vu, par sept gamins, rabattre les oreilles ?
Quelle est donc cette bête hantant le Gévaudan ?

Nous faut-il réunir, au hasard des mélanges,
Monsieur de Morangiès, Monsieur de Sasselan-
ges ?
Quelle est donc cette bête hantant le Gévaudan ?

Vérité, vérités, l'on en a dit beaucoup.
Quelle est donc cette bête hantant le Gévaudan ?
Si c'était simplement, tout simplement, le loup ?

Serge Colin

Réactions à la gazette No 18

Eric Thibaud : Superbe gazette pour les 250 ans. Vous avez raison l'histoire évolue.

Jean Grimaud : Beaucoup de plaisir à lire ce numéro, varié et copieux, comme l'intérêt et l'actualité autour de la Bête. Participation de qualité des historiens et généalogistes, auxquels un lien renvoie. Dommage que les tableaux de Gérard Lattier soient réservés au Cantal, c'est une expo magnifique. (NDLR : Les tableaux de M. Lattier n'ont finalement pas été exposés à Saint-Flour en 2018 pour des raisons de subventions non accordées.)

Jacques Baillon évoque la prime de Chastel. En février 2017, en fouinant sur le site des Archives Nationales, je découvre l'existence d'un document conservé dans les papiers de la célèbre famille Lafayette, il semble aborder la question de la prime, touchée (ou pas) par Chastel après avoir tué la Bête du Gévaudan. Annie, une passionnée de la Bête, fait la démarche et récupère le dossier. Sur la page facebook nommée « Amis qui aiment la Bête du Gévaudan », on commence donc à discuter de l'affaire entre amateurs. Ce qui nous interpelle, c'est que Jean Chastel avait apposé sa signature sur ce document en 1792, alors que, normalement, il était mort depuis 3 ans. Et là il va y avoir deux hypothèses qui vont s'affronter : la première voulant que Jean Chastel ait fait le mort alors qu'il ne l'était pas, mais dans ce cas pourquoi donc ? Pour se manifester ensuite miraculeusement au moment du changement de régime afin de toucher le reliquat de prime. À moins bien sûr qu'il ne s'agisse d'un fils. Ce qui trouble le jeu, c'est que la signature apposée sur le document ressemble comme deux gouttes d'eau à celle de Jean Chastel père. Mort ou pas mort, chacun défend sa théorie. Il faudrait donc retrouver, si possible, l'acte de décès de Jean Chastel pour en avoir le cœur net. Guy Crouzet, dans un de ses ouvrages, avait déjà donné la date de sa mort mais comme on ne trouvait pas de traces de l'acte, plusieurs intervenants doutaient de la réalité de cette mort. Je sollicite les AD 43 qui me donnent illico la réponse : Jean Chastel est bien mort le 7 mars 1789, acte à l'appui. Ce que d'autres personnes confirmeront ensuite. Entre temps, Patrick, un autre amateur de la BdG se dit qu'il serait bon de demander l'avis d'un historien professionnel et il sollicite JM Moriceau. Bonne pioche car cet historien, familier des services d'archives, va étudier nos questionnements, il récupère

lui aussi le document aux AN, retrouve par ailleurs d'autres pièces aux Archives de Haute-Loire, et confirme l'hypothèse que j'avais formulée au départ : c'est bien un fils de Jean Chastel qui a signé les documents, sans doute pour tenter de récupérer les importantes sommes en jeu. Moralité : comme pour le décès de Jacques Portefaix il est possible aux amateurs d'apporter leur touche, bout par bout.

Dans la précédente gazette, Alain Parbeau répondait à **Jean-Paul Favre** au sujet de la hauteur de la Bête en course. Ce dernier répond à sa réponse. La hauteur de l'animal (55 ou 77 cm) fuyant de toutes ses forces, et probablement en zigzag et en se dérobant, comme font les loups poursuivis, devant les fourriers qui tentaient de le sabrer, importe peu ! En effet, il est quasiment impossible de le toucher pour des cavaliers juchés et secoués sur les chevaux au galop dans un terrain accidenté, d'autant plus qu'ils risquent ce faisant de blesser leur propre monture au moindre geste mal dosé !

D'après **Gérard Mende, le vieillard est trop vieux** ! Dans la correspondance inédite de Buffon compilée par son arrière petit neveu, la Bête dit à l'oreille d'un passant : « Convenez que pour un vieillard de quatre-vingt-dix ans ce n'est point mal sauter ! » Cette phrase est écrite en premier dans une lettre de Marvejols du 25 janvier 1765 reprise par Pourcher et le vieillard n'a que 80 ans !

La possible hyène échappée d'une ménagerie de Montpellier a donné lieu à plusieurs réactions :

Aurélien Bonnal : Je voulais réagir sur "une révélation de Buffon" soulignée par le travail de Clément. On évoque souvent plusieurs ménageries dans la théorie d'un animal sauvage échappé (ou encore la foire de Beaucaire), mais je crois que c'est la première fois que j'entends parler d'une ménagerie à Montpellier. Je n'ai pas trouvé grand chose à ce sujet mis à part cet ouvrage : « Mémoires historiques sur Montpellier et le département de l'Hérault » par feu M. J.P. Thomas, chez Gabon libraire, Paris 1838 (consultable sur googlebook). Apparemment il y avait une ménagerie proche de la cathédrale, peut-être du côté du jardin des plantes ?

Pierre Clavel : Ce thème de l'animal de ménagerie a été évoqué dans un intéressant ouvrage de Guy Crouzet "Et en Gévaudan, s'installa une bête féroce inconnue dans nos climats" (2014). Comme

l'indique l'auteur, une bête exotique échappée d'un convoi n'aurait pu expliquer que marginalement des attaques sur des humains. Dans la littérature de l'époque, nous ne disposons, à ce jour, d'aucune trace d'un tel événement.

Claude Amblard : Je n'ai jamais entendu parler de cette ménagerie à Montpellier. Cependant je me souviens que dans un roman (de Balzac ?) on évoque l'existence de ménageries un peu partout en France. Au XVIIIème siècle posséder une ménagerie était peut être à la mode ou le fin du fin pour certains ? Maintenant est-ce que ça peut expliquer l'irruption en Gévaudan d'une "Bête inconnue sous nos climats" ?

Jacques Baillon : Outre la « Bête » du Gévaudan parfois qualifiée de hyène (brochure du Muséum ou sur certaines gravures), il y a d'autres cas de descriptions de « hyènes ». En 1817 dans la Nièvre par exemple, ou dans la Sarthe en 1845. En 1754, c'est la « Bête du Beaujolais » qui est prise pour une hyène. On la retrouve aussi dans le Dictionnaire de Trévoux. En 1756, à Saint-Julien-Debibost, une fillette est tuée et l'opinion commune considère qu'il s'agit d'une hyène. Même chose pour la « Bête de l'Esterel » (1788). C'est peut-être de cette dernière anecdote d'ailleurs que vient l'idée des hyènes échappées de ménageries ambulantes : « *Le chariot a versé, les loges ont été brisées et les bêtes ont dévoré un des conducteurs et en ont blessé dangereusement un autre. Les autres ont avoué que leur chariot portait un lion, une hyène, un tigre, un léopard et un ours* » (Journal de Paris du 25 juillet 1788). Ces quelques exemples sont tirés de « Drôles de loups et autres bêtes féroces » ISBN 978-2-9548042-5-5. Voir aussi la rubrique "Des documents sur un fait peu connu"

Le bêtisier de la bête

Pierre Yves Roulin est suisse, passionné de la Bête et aussi de dessin. Il m'a envoyé une carte de vœux pour 2018.



Une « **cousinade** » sur le thème de la Bête à Paulhac en Margeride (voir aussi la rubrique « Divers ») a été introduite par un **discours humoristique** dont voici un petit extrait :

...

La Bête dévorante était un sacré cas
Qui croquait la bergère autant que D.S.K.
Parmi les rabatteurs, de cela, il est sûr,
Aucun portait le nom de Dédé-la-saumure

.....

Mais le monstre infernal n'était pas éternel :
Un seul coup de fusil tiré par Jean Chastel,
Et l'on constata, quand tout redevint normal,
Que la Bête tueuse était un sacré mâle,
Porteuse d'attributs, pour ce qu'il en fut dit
Dignes de rendre jaloux Rocco Sifrédi...

(Jean-Paul Favre)



Un dessin amusant vu sur internet (<https://static.wixstatic.com>) et signalé par mluc, un membre du groupe de discussion yahoo sur la Bête du Gévaudan. Merci à lui !

Gérard Lattier est un peintre gardois largement reconnu, il a publié en 1996 un magnifique ouvrage illustré par ses peintures : « **La Bête, une histoire de la Bête du Gévaudan racontée et peinte par Gérard Lattier** » aux éditions de Candide. On y retrouve la reproduction des 42 tableaux qui auraient dû être exposés cet été 2018 à la halle aux blés de Saint-Flour, exposition qui, malheureusement, n'a pas eu lieu pour différentes raisons « politiques ». J'ai eu la chance d'avoir une **dédicace** de mon livre avec un dessin plein d'humour comme toujours chez cet artiste !



Bibliographie

Livres de 2018

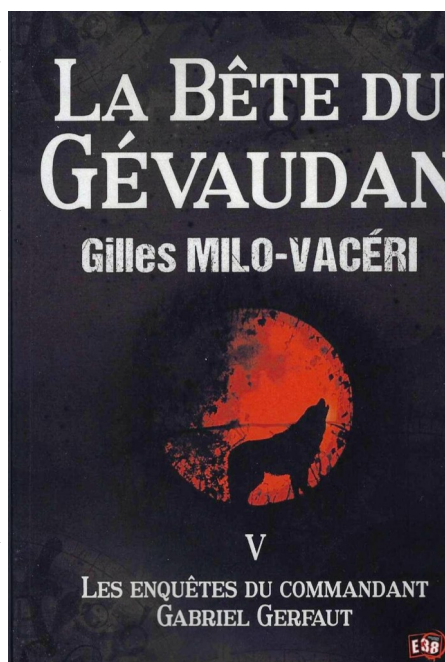
2018 semble avoir été l'année des romans car, à ma connaissance, 5 ont vu le jour : trois nouveaux et deux rééditions. En tous cas, 251 ans après, la Bête continue de faire noircir des pages et elle semble bien être de retour, sur le papier du moins !

La Bête revient d'abord dans le roman policier "**La bête du Gévaudan**", publié en mars 2018 par **Gilles Milo-Vacéri** aux éditions du 38. L'intrigue :

le commandant Gerfaut est en vacances quand Adriana, son assistante, le prévient qu'un meurtre atroce vient d'être commis en Lozère, dans la famille de Paul, son second adjoint. L'expert des tueurs en série doit élucider un assassinat si horrible que le légiste hésite à se prononcer sur l'origine des blessures. Les gens de la région, soutenus par une association d'éleveurs, accusent déjà les loups et des émeutes sèment la pagaille dans l'enquête. Mais les meurtres se poursuivent ! La population évoque alors le retour de la Bête du Gévaudan, cet animal mystérieux qui avait terrorisé la Lozère au XVIII^e siècle. Le commandant Gerfaut va montrer les crocs et sa morsure sera fatale. Gilles Milo-Vacéri est un auteur protéiforme, explorant sans cesse de nouveaux territoires. C'est le polar ou le thriller, le roman d'aventures inscrit dans l'histoire ancienne ou plus contemporaine, les récits teintés de fantastique,...

<http://www.milovaceri.com/>

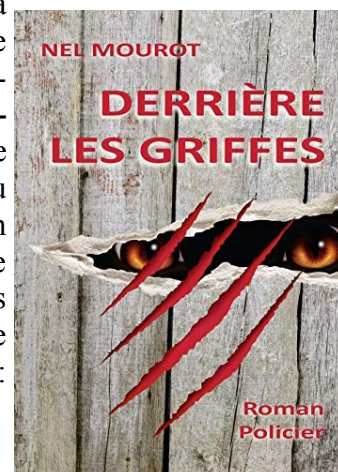
L'histoire se répète ensuite dans un **roman junior** (dès 9 ans) qui est paru le 13 septembre 2018 chez Gulf Stream éditeur dans la collection « étincelles ». « **Le retour de la Bête** » est signé Jean-Luc Mar-



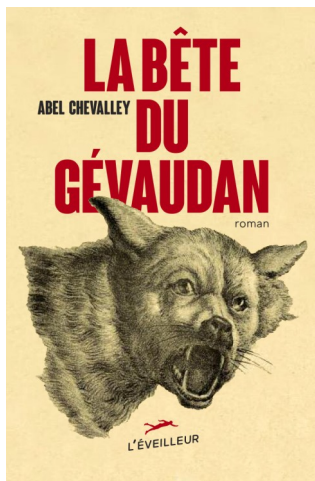
Jean-Luc Marcastel en dédicaces au salon du livre de La Roquebrou (Cantal) avec une belle Bête !

castel avec des illustrations de **Lionel et Cécile Marty**. Mêlant la sombre période de la France occupée à l'histoire de la Bête du Gévaudan, l'auteur, originaire d'Aurillac, démontre que les monstres ne sont pas toujours des légendes.

La Bête est aussi de retour avec **Nel Mourot**, un auteur né à Saint-Étienne et passionné d'affaires criminelles, il a signé en 2018 un roman policier dont l'intrigue se déroule en Gévaudan plus de 250 ans après l'histoire de la terrible Bête. Lorsque le commissaire Bauer est envoyé en Lozère pour enquêter sur la mort d'une joggeuse, il ne se doute pas encore qu'elle est la première victime d'une série d'attaques sanglantes... **Derrière les griffes** est publié à compte d'auteur, on trouve au début, sur trois pages, un préambule historique avant de se lancer dans cette prenante énigme policière. Contact : nel.justedesmots@sfr.fr



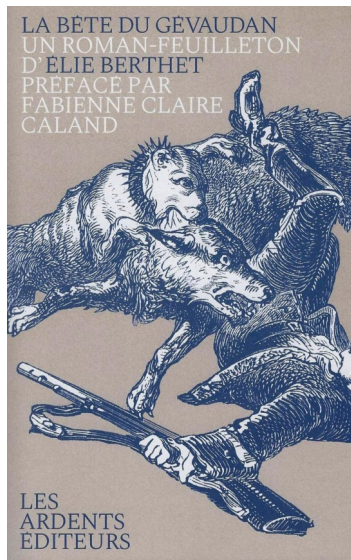
La réédition du **roman d'Abel Chevalley** a eu lieu en janvier 2018 grâce à la maison d'édition **L'Éveilleur** située à Bordeaux. C'est un livre de 164 pages au format 20 X 13,5 cm. La quatrième de couverture précise : « Ceci est un roman. Ceci est la vérité. La plus crue, la plus nue, la plus insondable. Pour narrer les méfaits de la Bête du Gévaudan, Abel Chevalley imagine de confier le



récit à un témoin qui aurait écrit les mémoires de sa jeunesse troublée par les atrocités de la Bête. » Diplômé, notamment consul général à Prétoria, représentant de la France en Prusse orientale, haut-commissaire en Géorgie, l'auteur s'est fait connaître sous le nom de plume de Chevalley avec des traductions de l'anglais,

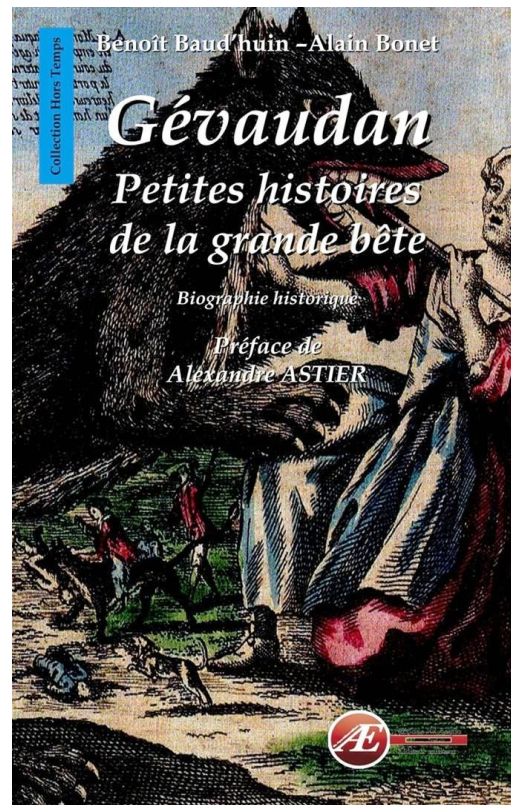
des ouvrages historiques (*La Reine Victoria*), cette histoire très romancée de la Bête du Gévaudan et des poèmes. Son ouvrage sur le sujet est paru en 1936 chez Gallimard, puis a été repris dans la collection J'ai lu où il a connu un immense succès.

Le roman d'Élie Berthet a été réédité en avril 2018 par Les Ardents Éditeurs, maison d'édition sise à Limoges. En 1858, Élie Berthet (1815-1891), romancier très populaire du Second Empire, publie le premier roman sur l'affaire de la Bête du Gévaudan avec un feuilleton illustré dans la presse (*Journal pour Tous*). Le succès est immédiat. Depuis, le sujet a fait couler beaucoup d'encre et Berthet, ce Limousin qui devint une plume parisienne plus appréciée qu'Alexandre Dumas, a sombré dans l'oubli. Pourtant, sa Bête du Gévaudan vaut la peine d'être redécouverte. Sous un suspense haletant, on y découvre une thèse encore d'actualité en 2018. Franco-canadienne, Fabienne Claire Caland qui a écrit la préface, est chercheuse en mythologie et critique d'art. Docteure ès Lettres, elle a fait ses études à Limoges et à Montréal. Elle a publié six essais, dont "En diabolie", sur l'imaginaire de la barbarie contemporaine, et "Zoofolies", sur la mythologie et l'art. Sa devise : les mythes nous aident à comprendre l'époque où nous vivons. Tout cela a donné un gros livre de 464 pages au format 22 X 14 cm avec les illustrations parues dans la première édition (19 €).



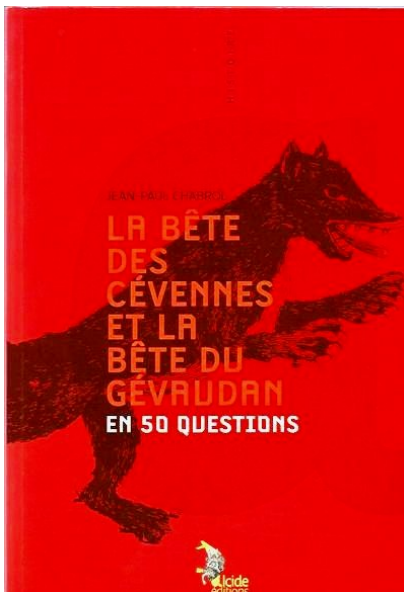
Autres parutions :

Gévaudan. Petites histoires de la grande Bête est un livre de 248 pages signé Alain Bonet et Benoît Baud'huin avec une préface d'Alexandre Astier.



Il est paru en mai 2018 aux éditions Ex Aequo. Alain Bonet est bien connu des « bestieux », il effectue des recherches sur la Bête du Gévaudan depuis 2001. Il a mis en ligne la « chronodoc » qui constitue une importante documentation sur l'affaire en accès libre utilisée par de nombreux chercheurs et auteurs. Quant à Benoît Baud'huin, vétérinaire et connaisseur de la chasse, il a effectué l'essentiel des recherches nouvelles en Gévaudan et dans les archives où il a eu la chance de découvrir des témoignages pas ou peu connus. Les auteurs nous livrent ici une œuvre singulière en choisissant de faire le récit du côté des victimes. Ils réalisent, auprès de descendants de victimes et dans les archives une enquête très complète sur les circonstances de certaines attaques de la Bête. Cet ouvrage est une sorte d'hommage à tous les enfants, femmes et hommes sauvagement mordus, voire tués par le monstre. On peut suivre son parcours et comprendre comment la Bête déjoua toutes les battues mises en œuvre pour faire cesser ses actions. Ce livre vous donnera peut-être envie d'aller sur place pour suivre les traces encore vivaces du passage de la célèbre Bête.

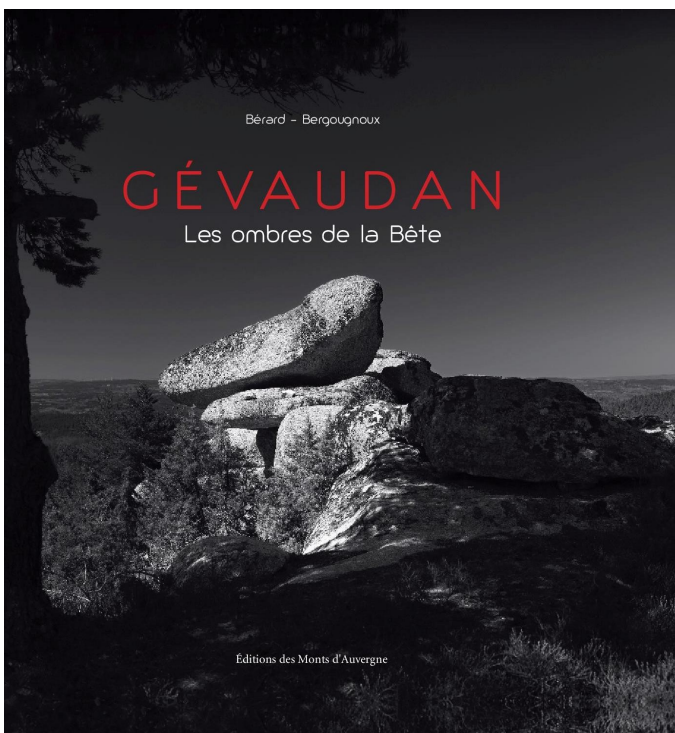
Jean-Paul Chabrol est professeur agrégé d'histoire-géographie, il a passé la majeure partie de sa carrière d'enseignant en Provence, professeur au lycée de Marignane puis à l'IUFM d'Aix-



Marseille. Cet historien, issu d'une famille des Cévennes lozériennes, a consacré l'essentiel de ses travaux au Gévaudan : Réforme, guerre des Camisards, économie, société, environnement. En cette année 2018, il a publié **La Bête des Cévennes et la Bête du Gévaudan en 50 questions** aux éditions Alci-

de (Nîmes). C'est un livre de 122 pages au format 17 X 24 cm avec donc les 50 réponses aux questions posées et de très belles illustrations en couleur. Avec 38 questions / réponses sur les 50, la partie Bête du Gévaudan, célébrité oblige, est bien plus importante que celle de sa consœur des Cévennes !

« **Gévaudan, les ombres de la Bête** » est un livre atypique paru en cette fin d'année 2018 aux **éditions des Monts d'Auvergne**.

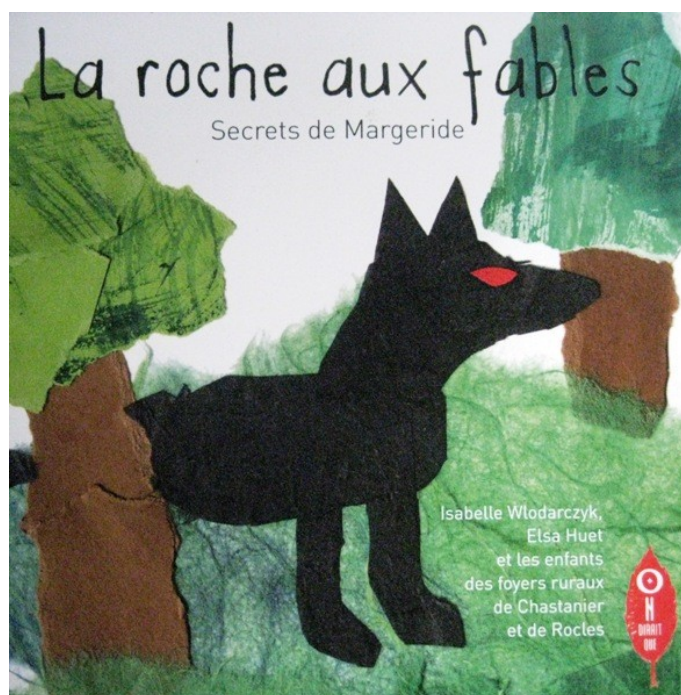


Dimitri Bérard, originaire du Puy en Velay, en photographe reconnu ayant déjà publié et exposé, a réalisé les 114 photos en noir et blanc, dont une trentaine en panoramique, qui illustrent cet ouvrage. **Luc Bergougnoux**, professeur de lycée dans la Nièvre et auteur de plusieurs ouvrages historiques, en a signé le texte. En marchant dans les pas de la Bête, principalement dans la partie nord du Gévaudan, les deux auteurs ont exploré les recoins de la région où s'inscrit le mystère pour tenter de saisir ce que l'histoire ne peut révéler. L'objectif est de faire découvrir cette contrée dans les différentes dimensions qui en font un lieu particulièrement propice au mystère : l'isolement, la minéralité, l'âpreté des éléments, la spiritualité. Dimitri Bérard a présenté le livre sur France bleu Auvergne, émission écoutable en podcast.

Des oublis

Le numéro 2 des **Carnets lozériens** de décembre 2017 a publié un texte intitulé « **1857, Bête du Gévaudan, le retour !?** » Y est reproduit un article du Courrier de Saône-et-Loire du 12 septembre 1857 qui évoque une bête dévorante du côté de St-Étienne de Lugdarès. « *Une bête grise qui a constamment la gueule béante, qui a la taille du plus gros loup, les yeux livides et une espèce de crinière autour du cou, apparaît tantôt sur un point tantôt sur un autre de cette contrée s'attaquant indifféremment aux personnes et aux animaux. Voici des faits authentiques.* » Dans la suite de l'article, une hyène échappée d'une ménagerie est évoquée. Les carnets lozériens : il s'agit d'un bimestriel dont le n° 0 fut gratuit. Il a été créé à Mende par Jean-Philippe Roux. Deux numéros seulement furent publiés en version papier, il est maintenant uniquement présent sur internet. Il se veut un magazine de promotion des savoirs et savoir-faire lozériens d'aujourd'hui, avec des articles sur le patrimoine. Leur site : www.carnetslozeriens.fr

Christian Lepel Cointet a publié un long article fort documenté de 62 pages dans la revue trimestrielle « La province du Maine » de 2015. Il y évoque **Le loup de Thoiré-sur-Dinan**...Bête qui mangeait les enfants en Belinois, en forêts de Douvres et de Bersay avec notamment l'histoire de la petite **Marie Vérité**, morte le 29 mai 1753 à la tête de la procession des Rogations, victime du loup carnassier. La Bête du Gévaudan y est aussi évoquée.



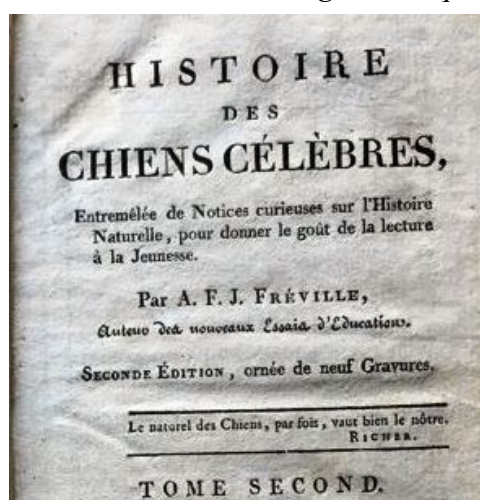
Le livre jeunesse « **La Roche aux fables** » m'a été signalé par Gérard Mende, il a été publié en 2016 par les éditions « On dirait que ». Il est signé **Isabelle Wlodarczyk** pour les textes, **Elsa Huet** pour les illustrations avec l'aide **des enfants des foyers ruraux de Chastanier et de Rocles**. Six histoires, fruits d'un travail de récoltes, de découvertes et de partages autour d'éléments du patrimoine lozérien, y sont relatées dont « **La belle et la Bête du Gévaudan** ».

Publications anciennes retrouvées

Loup Garols est le nom d'une petite revue publiée à Rayrols (commune de Fontans en Lozère). En 1990 a été créée une association loi 1901 "Rayrols en Margeride" dont l'objet est de favoriser à travers le réaménagement et le renouveau du hameau de Rayrols, le retour aux traditions d'une vieille ferme lozérienne. Cette association a alors démarré un journal, le Loup Garols, à visée familiale, à raison de 2 numéros par an, sur des sujets très divers (en majorité lozériens mais aussi familiaux tels recettes locales, blagues, énigmes, comptes-rendus de fêtes, coutumes locales,...). Le No 4 rassemble 12 pages consacrées à la Bête du Gévaudan sous la plume de **Jean Baptiste Margeride** (il s'agit d'un pseudo). L'idée générale de l'auteur a été de réaliser un graphique, jour par jour, des actions de la « Bête » pour suivre son évolution de

manière plus parlante et plus visuelle. La revue Loup Garols a duré 10 ans environ. En cet été 2018, j'ai fait une causerie sur la Bête à Rayrols dans le cadre de l'association du lieu.

Dans **Histoire des chiens célèbres** par **A.F.J. Fréville** tome second, à Paris, chez Louis libraire, publié pour la première fois en 1796, on trouve le récit suivant : « *Quelques dégâts que fasse l'hyène ordinaire, ils ne sont pas encore comparables à ceux de la grande Hyène, qui vit en Afrique ; on se souviendra à jamais du séjour que fit en France la trop fameuse Bête du Gévaudan : c'était une hyène, transportée en 1763 de l'île de Miroé (Méroé en fait, c'est une île du Soudan entourée par le Nil d'un côté et la rivière Atbara de l'autre) en France, pour être placée dans la ménagerie de Versailles ; au moment qu'on la débarqua du vaisseau, cette bête furieuse, et de la grandeur d'un mulet, brisa les barreaux de sa cage, bien qu'ils fussent gros*

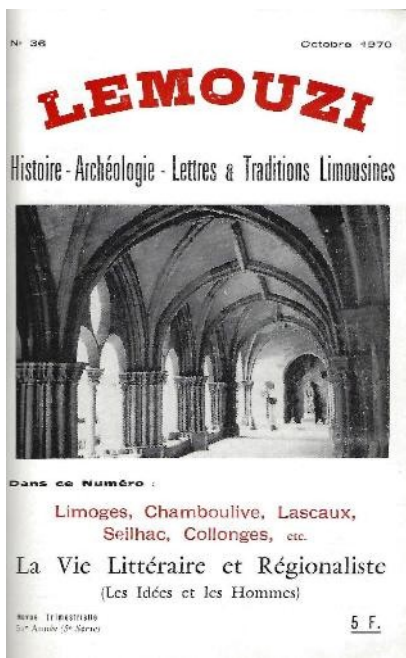


comme le bras ; puis elle se répandit dans diverses contrées du midi... »

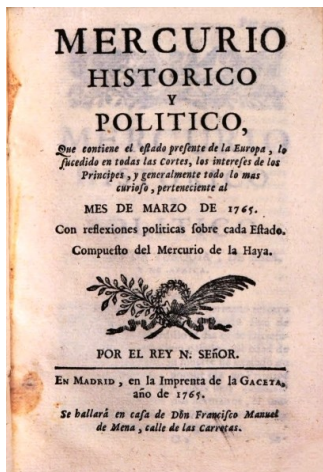
L'auteur semble affirmatif mais si on continue un peu la lecture, on peut douter de son sé-

rieux : « *durant cinq années entières, les enfans, les femmes, les hommes, les bestiaux, tout sentit ses ravages et devint sa victime...elle étrangla une fois devant une église, dix sept petits enfans, onze femmes et deux pauvres vieillards... Après une poursuite ardente de onze jours et de onze nuits, la fameuse Bête du Gévaudan...fut enfin tuée d'un coup de biscayen dans la cervelle par le valeureux Antoine, au moment qu'elle traversait à la nage la rivière de l'Ardèche. » Buffon a évoqué cette hyène de Méroé dans le **tome 9 de l'histoire des animaux quadrupède**, 1767 : « *Cet animal est si fort qu'il enlève aisément un homme et l'emporte à une ou deux lieues sans le poser à terre... »* mais le célèbre naturaliste n'y cite pas la Bête du Gévaudan ! (Ces deux ouvrages m'ont aussi été signalés par **Gérard Mende** que je remercie).*

Lemouzi est une revue régionaliste trimestrielle fondée en 1893 et éditée par la société historique et régionaliste du Bas-Limousin. Le **numéro 36 d'octobre 1970** comporte un article de 7 pages signé **Marcel Nougéin**. D'après l'auteur, la légende s'est emparée de l'histoire de la Bête et cette dernière est aussi célèbre en France que le monstre du Loch-Ness l'est en Écosse !



Xavi Bonet est un écrivain espagnol qui prépare un livre sur la Bête. Il m'a signalé que le **Mercurio historico y político**, ancien journal de son pays, dans son numéro de **mars 1765**, a évoqué la Bête avec un article de deux pages. "... Dans les



... villes et les paroisses de cette Province on a publié l'édit suivant : "Sachez tous que Sa Majesté, obligé par les ravages que depuis quatre mois dans cette partie fait la Bête du Gévaudan et en désirant les arrêter, a décidé d'offrir une récompense de 6 000 livres à celui qui réussira à la tuer..."

Le tome troisième du **dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle** a été édité à Paris chez Lacombe libraire en 1768. À l'article **Hyène**, on peut lire ceci : *"Quand à l'animal, qui lorsque nous écrivions ceci exerçoit depuis plus de quinze mois sa férocité carnivore sur les habitants du Gévaudan, et que l'on a désigné sous le nom d'hyène, il est à présumer que c'est un loup lévrier, dont l'espèce peut avoir multiplié."* Plus loin, à l'article consacré au loup, on y trouve : *"On est donc obligé quelquefois d'armer tout un pays pour se défaire des loups, ainsi qu'il est arrivé tout récemment dans la province du Gévaudan où l'on a fait*

diverses chasses composées de plusieurs milliers d'hommes armés, sans pouvoir détruire le loup féroce qui a causé tant de terreurs et de désordres dans ce pays forestier et montueux, et qui a enfin été tué par le sieur Antoine, Porte Arquebuse du Roi. »

Dans la gazette No 18 a été évoqué le sort de d'Enneval fils, condamné à mort à Quiberon en 1795 d'après les écrits de **Gérard Kempf** parus dans le No 23 de la revue **Le pays d'Argentan** d'octobre 1995. T. H., un de mes fidèles correspondants que je remercie, m'a signalé que ce même auteur a publié dans cette même revue (No 16 du 23 décembre 1993), un article de 6 pages sur



les d'Enneval. Il y insiste sur l'orthographe exacte du **p a t r o n y m e** (d'Enneval), y retrace la vie de ces louvetiers, y situe leurs lieux de résidences (11 place des halles à Argentan et manoir de la Gosselinaye sur la paroisse de Vimoutiers). En fin d'article est retranscrit un projet adressé au Roi

en juin 1767 *« pour détruire les loups dans les provinces de Normandie, du Maine et du Perche »*.

Gérard Mende (encore lui !) m'a aussi fait connaître le livre **« La malédiction des loups »** par **Camille Renversade et Frédéric Lisak**. Il est paru en 2012 aux éditions Petite plume de carotte et présente, sur une dizaine de pages, une bonne synthèse de l'histoire de la Bête.

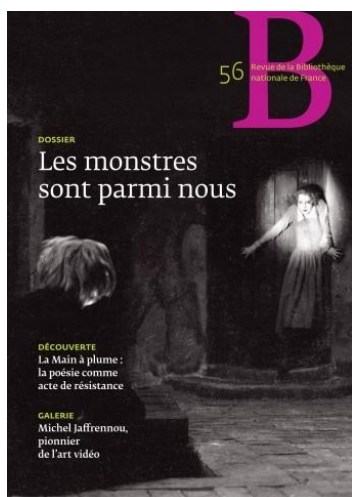


La bête dans les médias

Magazines, revues, presse écrite

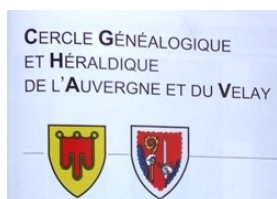
Arts en paysages, balades singulières en Auvergne-Rhône-Alpes est un magazine publié en juillet 2018 par l'Union Régionale des CAUE (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*). Il a été rédigé par la journaliste **Carine Bel** qui a consacré deux pages à la Bête avec un article illustré de photos de la statue d'Auvers.

La Revue de la BNF est conçue pour faire connaître les collections à travers le travail des conservateurs et des chercheurs. Elle est organisée autour de l'exploration privilégiée d'un thème et le numéro 56 comporte un dossier intitulé « **Les monstres sont parmi nous** » dans lequel la Bête a sa place avec un article signé **Charles-Éloi Vial**, « **La Bête**



du Gévaudan et ses archives », qui reprend les comptes de frais des chasses qui ont été peu étudiés. Seul ou presque l'abbé Fabre les avait cités.

« **À moi Auvergne !** » est la revue du CGHAV (Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay). Dans le numéro 162 du 4^{ème} trimestre 2017, **Pierre Clavel** (docteur en biologie animale, ancien président



de l'Association Française des Ingénieurs Écologues, membre de la société des lettres de Lozère et du CGHAV) a publié un article de deux pages : « **1764-1767 : quand la bête plurielle semait l'effroi en Gévaudan** ». Cet article était déjà paru dans l'Éveil hebdo de Haute-Loire en mai 2017.

L'Heure du peuple est le journal hebdomadaire du parti de gauche et de la France insoumise. Le numéro 1533 du 30 juin 2017 a publié, dans sa rubrique « Ce jour-là... », un article d'une page sur la Bête signé **Aigline de Causans**.

L'association des retraités de **Groupama** édite une revue au contenu varié avec souvent un ou plusieurs sujets historiques. Le numéro 67 de juillet 2018 présente « **La Bête du Gévaudan, une histoire vraie !** » sur deux pages, article signé **Bernard Soulier**.

La presse locale (La Montagne, L'Éveil de la Haute-Loire, La Tribune, Le Progrès, Le Midi Libre, La Lozère Nouvelle,...) a, comme d'habitude, consacré plusieurs articles aux manifestations estivales autour de la Bête, il est impossible de tous les citer ici. Mentionnons le quotidien **La Croix** qui a publié deux pages dans son numéro des 18 et 19 août (rubrique au fil de l'été) : « **Une légende apocalyptique** » avec une photo du musée de Saugues. Quant à **La Montagne** du 21 août elle a publié un article de **Guy Crouzet** : « **L'étrange absence du héros du Gévaudan** » dans lequel l'auteur s'interroge sur le fait que Chastel n'ait pas signé le rapport Marin.

Cinéma, Télés et radios

Voyage est une chaîne de télévision française consacrée à la découverte et à l'évasion à travers les voyages. Elle a lancé en 2018 une nouvelle collection intitulée « **Voyages dans les légendes de France** ». Ce sont des épisodes de 52 minutes dans lesquels la Bête a eu logiquement sa place. Une équipe de 3 personnes s'est déplacée en Gévaudan du 1^{er} au 5 février 2018 avec un reportage sur Auvers samedi 3 février. L'épisode sur l'Auvergne (avec la Bête) sera diffusé le 11/01/2019 à 20h 50, puis il y aura les rediffusions en France et dans 72 autres pays pendant 5 ans.

Les 100 lieux qu'il faut voir est une émission de



France 5. Le samedi 26 mai 2018 une équipe de tournage dirigée par Florent Quet est venue en Gévaudan pour réaliser un reportage devant être diffusé dans un hors série de 90 minutes sur les mythes et légendes, la bête y a trouvé sa place aux côtés d'autres mystères (forêt de Brocéliande, gouffre de Padirac, Gilles de Rai, etc. ...) Le tournage a eu lieu à Paulhac (pont de Marie-Jeanne) et à Auvers avec, entre autres, utilisation de drones.

Le samedi 7 juillet 2018, **Europe 1** a diffusé une émission de Nicolas Carreau, elle se nomme « **Légendes d'été** », un numéro a été consacré à la Bête avec comme intervenants le journaliste Jean-Claude Bourret, la romancière Catherine Hermary-Vieille et Michel Louis (directeur de zoo). Cela a commencé par un résumé des faits suivi d'un débat entre les trois intervenants. J'ai été brièvement interrogé par téléphone sur les plans touristiques autour de la Bête en Gévaudan.

Quand Scooby-Doo traque la Bête : il s'agit d'un dessin animé de la série « **Le guide du froussard** », épisode 9, saison 1. À bord de leur Mystery-Machine, Scooby-Doo et ses compères enquêtent sur différents mystères : momies égyptiennes, Dracula, Yéti, etc.... L'épisode consacré à la Bête du Gévaudan dure 4 mn 4 s. Lien pour voir cela : <https://www.ludo.fr/heros/le-guide-du-froussard>



Pour les vacances de Toussaint 2018, **France bleu Gard Lozère** a emmené ses auditeurs sur les traces de la Bête du Gévaudan dans l'émission « **Terre de Cévennes** » qui a relaté l'histoire en 3 épisodes avec une réalisation de **Saïd Makhoulfi**, émission à laquelle j'ai eu l'honneur de participer. Cela est écoutable en podcast sur : <https://www.francebleu.fr/gard-lozere>



Expos, colloques, conférences, spectacles et dédicaces.

Le musée de la Haute-Auvergne de Saint-Flour a présenté cette année « **En quête de la Bête** ». Il s'agit d'une exposition conçue comme une enquête policière.



Comment la bête féroce évoquée dans les documents d'archives est peu à peu devenue une hyène, un chien, un loup cuirassé dressé par l'homme, un loup-garou, un fou sadique ou un sorcier changeur de forme ? Quel a été le rôle des auteurs et surtout des médias dans la création de l'imagerie de la Bête ? Et comment les artistes ont-ils représenté et représentent aujourd'hui la Bête du Gévaudan ? Mardi 7 août 2018 le public a été invité à tirer le portrait robot de la Bête en compagnie du dessinateur Pascal Caffa.

C'est donc dans un bestiaire mystérieux, souvent inquiétant et parfois drôle que le musée invitait les visiteurs à s'interroger sur l'identité de la Bête. Un voyage à travers le temps et l'imaginaire qui en révèle beaucoup sur l'évolution de notre société et peut-être même sur la créature étrange qui se cache à l'intérieur de chacun de nous. Cette exposition a connu un tel succès qu'elle est **prolongée jusqu'en novembre 2019** !





Les archives municipales de Saint-Flour ont présenté du 15 juin au 15 septembre en extérieur, dans le patio de la médiathèque, une exposition intitulée « **La Bestia, la véritable histoire** » qui venait en complément de celle du Musée de la Haute-Auvergne. On y découvrait ce qu'il s'était passé à l'époque sans prendre position sur la nature de la Bête. Étaient présentés : le Gévaudan du XVIII^{ème} siècle, les attaques, des cartes, les chasses, les héros et héroïnes, les témoignages, les victimes ainsi que quelques reproductions de documents.

Une conférence organisée par les amis du patrimoine sur le thème **paléographie, décryptage de textes d'époque sur la bête du Gévaudan** a été

 LANGOGNE
Vendredi 17 août
CONFÉRENCE

20h30
Rendez-vous
Salle 1er étage
Mairie de Langogne
Participation 2 €

« Paléographie : décryptage de textes d'époque sur la bête du Gévaudan »

1764-1767 : « quand la bête plurielle semait l'effroi dans nos contrées »
Le contexte géographique et historique. Les attaques de loups au fil du temps.
Bilan d'étape. Perspectives.
Par Pierre CLAVEL
Proposée par les Amis du Patrimoine
<https://langognepatrimoine.wordpress.com>

donnée à la mairie de **Langogne** par **Pierre Clavel** le 17 août 2018. Devant une quarantaine de personnes ont été évoqués la Bête plurielle qui semait l'effroi dans nos contrées, le contexte géographique et historique, les attaques de loups au fil du temps.

Bruno Jaudon est docteur en histoire, spécialiste en histoire moderne. Il a donné une conférence à Saint-Flour le 27 mars 2018, première d'une série dans le cadre des actions du musée de la Haute-Auvergne.

L'écomusée de Margeride a proposé une conférence par **Alain Parbeau**, « **Traquer la Bête** », mercredi 8 août dans la salle polyvalente de **Saint-Just** (ancienne commune du Cantal devenue Val d'Arcomie). Le public a pu découvrir, à travers l'animation du conférencier et la présentation d'objets et d'armes d'époque, comment le peuple du Gévaudan a réagi face au danger, avec ses chasses, ses actions héroïques, ses croyances et la royauté.

Des **dédicaces** d'auteurs régionaux ont eu lieu mardi 14 août à la **maison de la presse du Malzieu** à l'occasion du traditionnel marché Malzévien. On pouvait y rencontrer, entre autres, quelques écrivains ayant publié sur la Bête : Alain Bonnet, Bernard Soulier, Jean-Paul Chabrol, René Crozat, Léon Bourrier. Ce même jour, à 18 heures, **Jean-Paul Chabrol** a donné une **conférence** sur la Bête du Gévaudan. Ce même auteur a aussi parlé du même sujet le mercredi 17 octobre à la Maison de la Région à Béziers avec : « *Deux Bêtes sans mystère ni énigme, Cévennes et Gévaudan* ».



Quant à la **journée de la Bête** du Malzieu, elle s'est déroulée le vendredi 24 août avec la traditionnelle dictée de Léon Bourrier, un concours de dessins, un rallye photos, une **conférence** « *Loup-garou, ami ou ennemi ?* » de **Gilles Albaret**, directeur des archives municipales de Saint-Flour.

La Bête du Gévaudan, une histoire monstrueusement romanesque : c'est le titre d'une conférence repérée sur internet et signalée par « mluc » (membre du groupe de discussion yahoo). Cela s'est passé à **Thomery** (Seine-et-Marne) le 6 octobre 2018.



Dans le cadre des actions autour de la Bête organisées en 2018 par l'écomusée de Margeride et le musée de la Haute-Auvergne, **Jean Marc Moriceau** a donné une conférence intitulée « **La Bête était-elle un loup ?** » le Jeudi 27 septembre à 19 h au lycée professionnel agricole Louis Mallet de Saint-Flour.

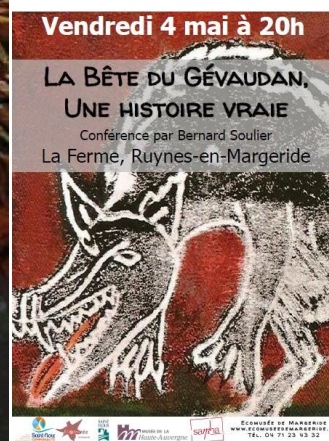
Alain Bonet, « bestieux » bien connu et auteur d'un livre sur le sujet en coécriture avec Benoit Baud'huin a participé avec la conteuse **Martine Mangeon** à deux manifestations : le festival



« Bête du Gévaudan » du 2 au 13 octobre à Vaux sur Seine (78) organisé par la médiathèque du lieu (voir album photos) et une conférence contée le 12 novembre au Soleil de la butte (Montmartre) organisée par Histoires et compagnie, un collec-

tif de conteuses et conteurs.

De mon côté j'ai poursuivi mes causeries habituelles sur la Bête avec notamment des interventions en classes de découverte au centre de la Margeride à Saugues, quelques-unes dans des écoles ou collèges et une le 4 mai à Ruynes en Margeride dans le cadre des expositions cantaliennes du musée de la Haute-Auvergne et de l'écomusée de Margeride.



La traditionnelle **foire aux livres de Ruynes en Margeride** qui a lieu chaque 14 juillet avait pour thème cette année la Bête du Gévaudan. Plusieurs auteurs ayant travaillé sur le sujet étaient présents : Guy Crouzet, Jean-Paul Favre, Jean-Marc Moriceau, Jean-Paul Chabrol, René Crozat.

La bête sur le net

À St-Privat d'Allier la Bête effraie les oiseaux ! Chaque année, la bibliothèque municipale de ce petit village situé entre Le Puy en Velay et Saugues organise un concours d'épouvantails. En 2017/2018, les enfants de l'école ont travaillé sur la Bête du Gévaudan au cours des activités périscolaires. Cela a donné de magnifiques réalisations variées et colorées pour le plus grand bonheur des nombreux touristes et marcheurs (St-Privat d'Allier est sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle). Cette exposition est restée en place tout l'été et est encore visible sur le net (site « Dans la bulle de Manou ») : <http://www.bulledemanou.com/> Rappelons qu'on est ici sur la route de la Bête et qu'une magnifique statue faite de bouts de ferrailles soudés est restée longtemps exposée au milieu du village, puis un jour elle a été démantelée à Langogne.



Album photos

Du 2 au 13 octobre 2018, la **bibliothèque municipale de Vaux sur Seine**, dans les Yvelines, a accueilli chasseurs de Bête et curieux. Au programme : une dictée pour adultes (texte de l'abbé Pourcher), des réalisations plastiques et graphiques par les enfants, et deux contées-conférences, mêlant histoire et imaginaire, données par **Martine Mangeon**, conteuse, et **Alain Bonet**, chercheur. Merci aux courageuses organisatrices, qui n'ont pas ménagé leur peine pour traquer le monstre. L'Association d'Auvers « Au Pays de la Bête du Gévaudan » a doté les lauréats des concours. Voici quelques images de cette manifestation.





Au musée fantastique de la bête



La saison 2018 a été stable au niveau de la fréquentation. Rappelons que le musée de Saugues est ouvert du 15 au 30 juin tous les jours de 14h 30 à 18h 30, du 1er juillet au 31 août tous les jours de 10h à 12h et de 14h 30 à 18h 30, du 1er au 15 septembre tous les jours de 14h30 à 18h30. Les groupes sont accueillis toute l'année sur rendez-vous. La visite guidée est d'une durée moyenne de 35 minutes. <http://www.musee-bete-gevaudan.com/>

L'exposition d'Auvers

On a exposé en 2018 **les contes fabuleux autour de la Bête du Gévaudan**. Le public pouvait découvrir toutes les histoires plus ou moins farfelues qui couraient la campagne du Gévaudan il y a 251 ans. La fréquentation a été bonne bien qu'en très légère baisse par rapport à 2017 (effet 250^{ème} anniversaire sûrement ?). **Deux randonnées** ont été



Le groupe du 26 juillet à la sogne d'Auvers

organisées les 26 juillet et 7 août avec une vingtaine de participants à chaque fois. Signalons la présence d'**Alain Bonet** lors de la randonnée du 26 juillet pour dédicacer son livre durant la pause déjeuner. La sortie en car prévue le 19 juillet a dû être annulée faute d'inscriptions suffisantes, cette activité ne sera désormais pas reconduite.

<http://www.labetedugevaudan.com/aupaysdelabete/>

Chiner sur la bête

Une **lauze** gravée d'une tête de Bête a été trouvée par Jean Richard. Elle date du 25 juillet 1999 et est signée **M Waesbergne**.



La Bête a aussi été peinte en août 2016 sur **une ardoise** par **Pierre Yves Roulin** (artiste suisse) qui signe également la couverture de la présente gazette.



Le collège **Joachim Barrande de Saugues** a fêté ses 50 ans en cette année 2018. Un **verre** a été édité pour l'occasion avec un dessin de la Bête.



J'ai trouvé 3 cartes postales : deux représentant la **Bête en bois de Saugues** et une autre plus humoristique (dessin signé **Pierrick Laurent**).



Christian Plantin vit à Venteuges et collectionne beaucoup sur sa région. Il a trouvé **une assiette** du célèbre céramiste Mendois **Henri Constans**.



Christian est aussi artiste, il a réalisé **une maquette de la Bête** présentée dans une scène très réaliste. De plus, il a décoré sa caisse d'horloge avec **une peinture** inspirée d'un dessin de **Lucien Gires**.



Deux objets originaux vus à l'exposition « En quête de la Bête » du musée de la Haute-Auvergne de Saint-Flour :

une girouette représentant la tête de la Bête et **un petit coffre** en bois finement ouvragé sur lequel on reconnaît une Bête.



Nécrologie

Nous avons appris le décès de **Madame Marie Lagrave** survenu le 13 décembre 2017 à Florac, à l'âge de 94 ans. Elle était **l'épouse du célèbre Roger Lagrave** bien connu pour ses nombreuses publications sur la Lozère et sur la Bête (éditions Gévaudan, Cévennes) à qui nous présentons toutes nos condoléances.

Prosper Chany nous a quittés le 10 avril 2018, il avait été, en 1988, un des membres fondateurs de l'association « Au pays de la Bête du Gévaudan » avec, entre autres, Guy Crouzet. Élu à cette époque (maire de la Besseyre Saint-Mary et Conseiller Général du canton de Pinols), il s'était fortement investi pour obtenir des subventions publiques afin de faire ériger les monuments d'Auvers et de la Besseyre Saint-Mary. Il eut, à ces occasions, de nombreuses



déceptions. Il est toujours resté un membre très actif de notre association et en a été trésorier un temps. Il fut aussi un responsable très apprécié du syndicalisme agricole. Nous avons perdu un homme très affable, plein de bon sens, toujours disponible, avec un esprit cultivé et curieux de tout (Prosper était un fêru d'histoire locale en particulier). Les participants aux randonnées estivales « Sur les traces de la Bête du Gévaudan » doivent se rappeler de Prosper présentant avant le départ sa région avec passion et de sa gentillesse au volant de la voiture balai ! Son souvenir ne nous quittera pas de si tôt et il manquera à beaucoup de monde. Toutes nos condoléances à ses proches.

Des documents sur un fait peu connu

La Bête de Fréjus / Brignolles.

Anthony Loubignac, un de mes fidèles correspondants m'a signalé cet extrait de la **Gazette des Gazettes** (ou journal politique) de la deuxième quinzaine d'août 1788, vol. 28, p.68-70.

JOURNAL POLITIQUE, OU GAZETTE DES GAZETTES.

Année 1788.

On mande du Luc en Provence que dans les montagnes entre Fréjus & Brignolles, un animal féroce y fait des ravages à peu près semblables à ceux qu'on racontait de la bête du Gévaudan. Voici la liste de ses victimes. Le 6 juin, il surprit, dans la nuit, dormant dans un pré, les deux fils de Dominique Pierragues, muletier de Calas, à deux lieues de Draguignan. Ils étoient couchés tous deux sous le même drap ; l'un étoit âgé de 16 ans & l'autre de 12. L'ainé se sent tout à coup mordre à l'oreille ; il se débat, arrache quelques poils à l'animal, & lui fait lâcher prise. A peine le cadet se réveil-

loit-il aux cris de son frère qu'il fut lui-même saisi par un pied & entraîné rapidement. On trouva le lendemain son bras droit, son crâne, un doigt de la main gauche, son foie & ses entrailles dispersés à plus de 500 pas. Cet animal a fait périr depuis, aux Adrets, une jeune veuve & l'enfant qu'elle allaitait ; deux maçons survenus lui firent prendre la fuite ; mais il emporta l'enfant, & la mère n'a vécu que peu d'heures ; elle avait eu les mamelles entièrement déchirées, & plusieurs coups de dents à la gorge. Le 24, il enleva à Bagnol une fille de 5 ans, à la distance de six pas de sa mère, & il l'emporta dans les bois, où il la dévora. Le 26 il enleva un garçon de 10 ans qui gardait les bestiaux entre la rivière d'Argens et le pont des Blavets, près du grand chemin du Puget au Muy. A Roquebrune, il dévora un autre garçon dont on n'a trouvé que la tête et quelques os, & une jeune fille dont on n'a trouvé que les vêtements. Ces ravages multipliés font dire que c'est un lion, une hyène ou un tigre échappé à des Napolitains : l'opinion la plus commune est que c'est un loup de l'espèce la plus carnacière. Les habitants des villages circonvoisins se sont armés pour lui donner la chasse. On prétend que l'animal a été aperçu, qu'il lui a été tiré deux coups de fusil ; mais il n'en a reçu aucun mal. On a pris le parti de lui tendre des pièges. Plusieurs communautés, entr'autres, celle de Fréjus, ont promis des sommes d'argent à ceux qui parviendroient à le détruire. Ces malheurs sont pleinement confirmés par la lettre suivante, datée de Draguignan le 8 juillet. « Il n'est que trop vrai qu'il y a dans ces cantons, depuis quelques tems, des bêtes carnacières qui dévorent les hommes & jettent l'épouvante dans toute la Provence. Tout le monde est en alarme, & l'on ne sort plus sans être bien armé. On fait des chasses générales sans qu'on puisse rencontrer ces animaux terribles. L'on compte déjà huit à dix personnes qu'ils ont dévorées ; d'autres en ont été blessées. Jusqu'à présent nous ne savions que penser de cet événement, ni à quoi attribuer ce malheur. On vient d'apprendre par des lettres écrites de St Maximin, que ces bêtes appartenoient à des marchands qui les portoient à Beaucaire. Le charriot a versé, les loges ont été brisées, & les bêtes ont dévoré des conducteurs, en ont blessé dangereusement un autre qui est actuellement à l'hôpital de St Maximin, où ce malheur est arrivé. Les autres, au nombre de trois, sont gardés dans les prisons de cette ville ; ils ont avoué que leur charriot portait un lion, une hyène, un tigre, un léopard & un ours. La hyène

faisoit le plus de carnages : elle fut se jeter avec furie sur un jeune homme de 15 ans qui travailloit dans la campagne avec son père ; du premier coup de griffe, elle lui enlevait le crâne. Son père se jeta sur la bête, & avec le secours de M. Berengié & de quelques autres personnes qui heureusement se trouvèrent là, ils l'assommèrent. L'instant d'après arriva une troupe de chasseurs de Cannes, qui l'avoient poursuivie, disoient-ils, jusques-là ; ils s'en saisirent, l'emportèrent, & c'est l'occasion d'un procès. On a vu une de ces bêtes la semaine dernière, à Favas et à Maturine. Vendredi, notre domestique l'ayant vue au bas de notre pré, rentra tout effrayé dans la bastide. Je lui tirai un coup de fusil par la fenêtre ; après quoi j'allais à elle le sabre à la main : elle se retira sans faire de mal à personne & tournant la tête de tems en tems. Comme il étoit nuit & que je sortois de la lumière, je ne pus bien juger de sa figure ; mais d'après ce que m'en ont dit d'autres personnes qui l'ont vue, je crois que c'est un tigre. »

On trouve aussi un article à peu près semblable mais moins long dans le **Mercure historique et politique de Bruxelles** (auss appelé Journal politique de Bruxelles, constituant la partie politique du Mercure français). Cette bête, qui apparait 21 ans après celle du Gévaudan, a bien des similitudes avec sa célèbre consœur : attaques de personnes faibles, difficultés d'identification, peur de la population, chasses organisées pour la détruire, résistance aux coups de fusil, primes promises et même un procès suite à la récupération de la dépouille de l'animal. Quel dommage que l'on n'ait pas de rapports d'autopsie pour accréditer la nature des bêtes en question et que les preuves sur leurs origines soient manquantes ! L'évocation, souvent tardive, pour la Bête du Gévaudan, de la fuite d'animaux exotiques se rendant à la foire de Baucuire, viendrait-elle de ce fait ? (Voir aussi la rubrique « Réactions à la gazette No 18 »).



Divers

La bête du Gévaudan du XXIème siècle ? C'est un titre qu'on pouvait trouver sur internet après que le 16 mai 2018, un propriétaire d'un ranch dans le Montana (États-Unis) ait abattu ce qu'il pensait être un loup qui chassait près de son troupeau. Mais après l'avoir déclaré aux autorités comme la loi le requiert, les experts n'ont pas reconnu l'animal. En effet, en étudiant plusieurs photos de la créature, des spécialistes du service Fish, Wildlife and Parks (FWP) du Montana ont déclaré qu'elle ne pouvait pas être un loup : les canines sont trop courtes, les pattes avant trop petites et les griffes avant trop longues (ça nous rappelle quelque chose !). Les résultats des tests sont finalement tombés le 19 juin (coïncidence !) et ils sont formels : c'était bien un loup gris commun ! Selon la généticienne Mary Curtis, qui a procédé aux analyses, l'aspect atypique de l'animal, qui a ralenti son identification, s'explique facilement : **les variations physiques ne sont pas rares chez les loups** (Ha bon !) et les photos qui en avaient été prises lorsqu'il a été abattu ont amplifié ces différences.

Sur l'aire de repos de l'autoroute A75 à La Garde (entre Saint-Flour et Saint-Chély d'Apcher), se trouve une boutique intitulée « **Place du marché** ». Dans celle-ci on peut voir une Bête reconstituée grandeur nature mais en résine blanche, il s'agit de la Bête réalisée sous l'égide de **Guy Gilbertas** (voir gazettes Nos 16 et 17). Dans cette même boutique on peut acheter quelques souvenirs sur le thème de la Bête : maquettes en résine blanche de deux tailles différentes, moulage des traces de la Bête,...



La Bête a été l'occasion de réunir une famille lors d'une « **cousinade** » à Paulhac en Margeride (voir aussi la rubrique Le bêtisier de la Bête). **Jean Paul Favre**, auteur de « La Bête du Gévaudan, légendes et réalités » (éditions Debaisieux) a organisé pour sa nombreuse parentèle (40 adultes, 10 enfants et 5 chiens !) durant trois jours en juillet des sorties sur les traces de la Bête, ainsi qu'une petite exposition de livres sur le sujet.

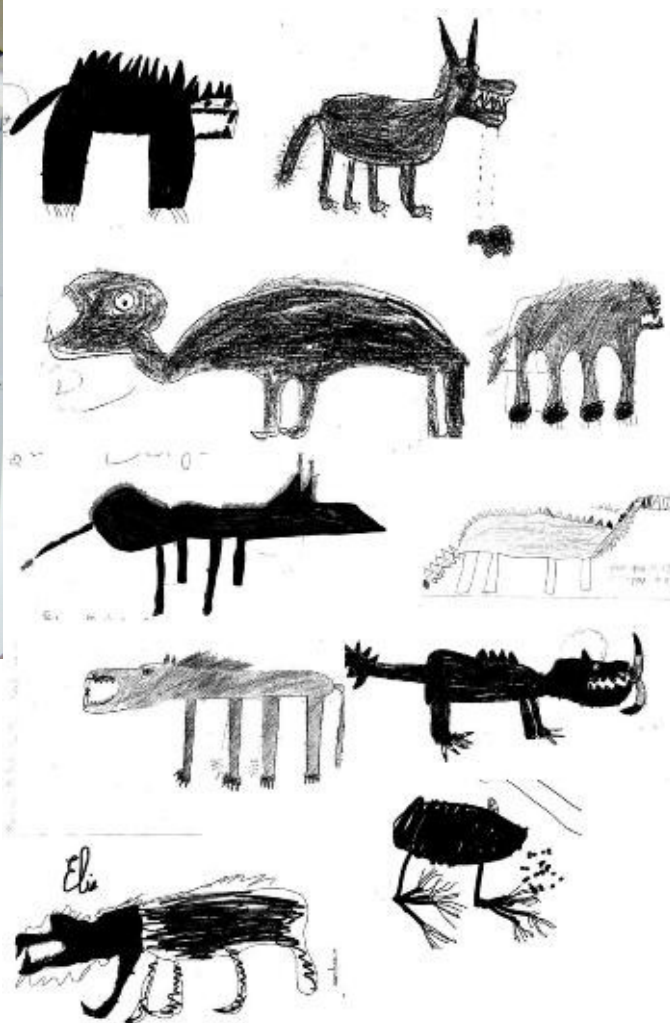
Une Bête bien peu « **engageante** » accueillait les gens à l'entrée de la salle communale louée pour l'occasion. Ce même auteur a donné une conférence le samedi 11 août sur le site du jardin conté à la Ségalassière (Cantal).



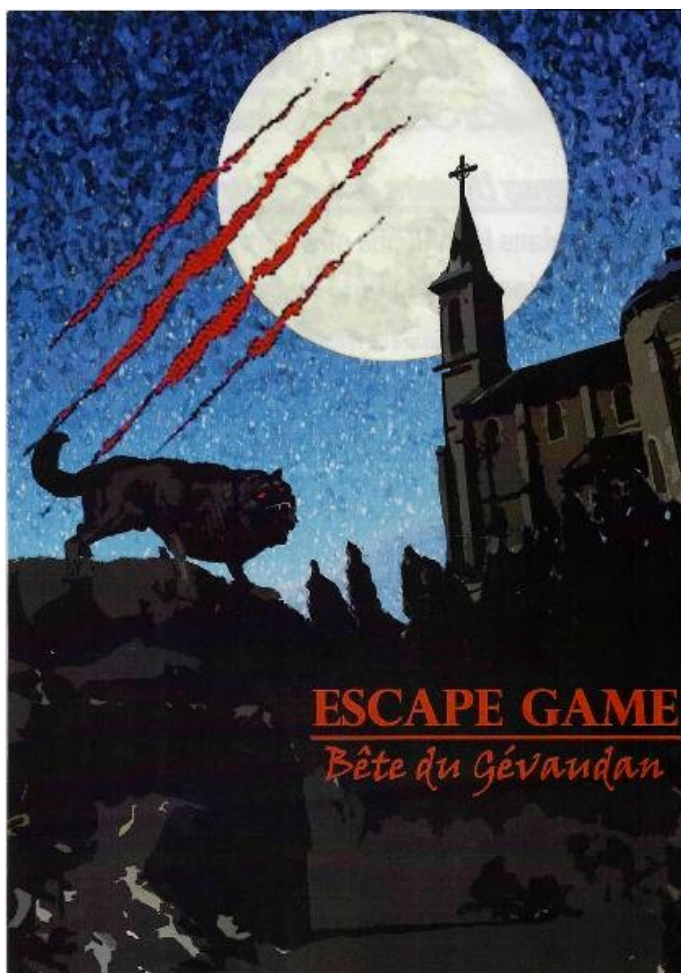
La Bête dans les images d'Épinal : Vu sur internet (<https://www.imagesdepinal.com>) après signalement par mluc (membre du groupe de discussion yahoo), une planche d'images sur les créatures fantastiques signée **Førtifem**. Il s'agit d'un duo d'artistes (**Jessica Daubertes et Adrien Havet**). Pour l'Imagerie d'Épinal, ils ont imaginé une série d'images pour la pseudo collection "Cryptologie et traditions", inspirées des célèbres planches illustrées de l'imagerie. Førtifem y reprend avec beaucoup de talent de nombreuses créatures légendaires comme licorne, yéti, dahu, hydre, krakken et aussi la Bête du Gévaudan, chacune étant décrite par ses signes particuliers avec beaucoup de malice. Cette chromolithographie est à tirage limité à 50 exemplaires, ils sont signés par les artistes mais à un prix assez élevé, qualité oblige !

La Bête théâtralisée : deux sorties en car ont eu lieu les 9 et 16 août 2018 entre Saugues et Auvers avec des arrêts où étaient jouées de petites saynètes par la troupe de théâtre ponote de l'Alauda. Ces sorties étaient organisées par l'association « **Festivités autour de la Bête du Gévaudan** ».

L'école de Ruynes en Margeride (Cantal) a travaillé sur la Bête dans le cadre des TAP (**Temps d'Activités Péricolaires**) durant l'année 2017/2018. Cela a donné des dessins assez parlants !



Un Escape Game sur la Bête du Gévaudan : ce concept a été lancé en Lozère en 2018 par deux passionnées du jeu (**Iscia Gesson et Claire Lamblin**). Le principe, inspiré d'une célèbre émission de télévision, est le suivant : il faut fouiller, chercher, réfléchir, tout cela afin de résoudre vingt énigmes en une heure afin de pouvoir sortir d'une pièce (la maison d'un abbé) et passer dans un second lieu. Si les participants calent, le duo organisateur, présent dans la salle, fournit quelques indices. Le travail d'équipe est de rigueur. Le jeu peut comporter de 2 à 6 joueurs et est possible à partir de 6 ans (accompagné). L'escape Game est mobile, il a fait en 2018 une halte au Malzieu. Pour savoir où le trouver en 2019, consulter internet : <http://www.chiens-traineaux-massifcentral.com>



Le tour de France est arrivé à Mende le 21 juillet 2018 lors de la quatorzième étape partie de Saint-Paul-Trois-Châteaux. À cette occasion, les commentateurs Franck Ferrand et Laurent Jalabert ont évoqué la Bête du Gévaudan.

René Crozat est un artiste plasticien bien connu du côté de la Lozère où il vient régulièrement. Il a travaillé sur la Bête à de nombreuses reprises (voir la gazette No 12). Il a créé une nouvelle œuvre en cette année 2018.



Le château de Saint-Vidal est situé au nord ouest du Puy-en-Velay. Depuis cette année 2018, des spectacles historiques sont proposés. La Bête y est présente, on la retrouve aussi sur une affiche promotionnelle.



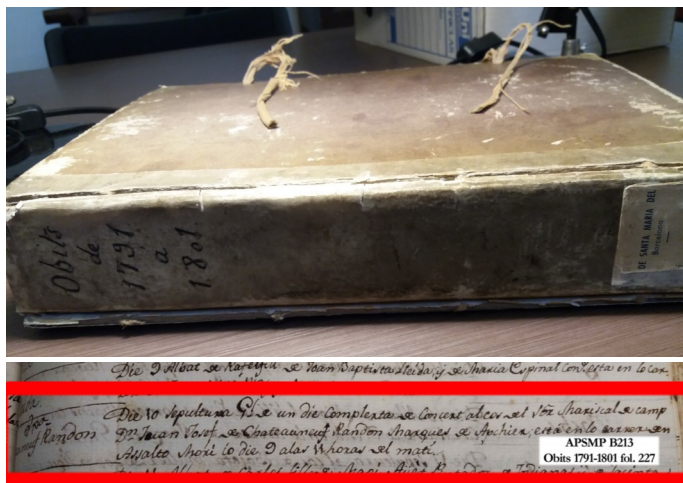
La mort du marquis d'Apcher

On sait que Jean Joseph Randon, marquis d'Apcher, est entré dans l'histoire en tant qu'organisateur de la battue finale du 19 juin 1767. Par la suite, il a émigré en Espagne lors de la Révolution française et il est mort et a été enterré à Barcelone en 1798. Guy Crouzet a publié une transcription de son acte de décès trouvé aux archives de Haute-Loire (AD 43-106 J 62 à 71) dans son ouvrage « La grande peur du Gévaudan ».

Xavi Bonet (voir aussi la rubrique « publications anciennes ») a de son côté retrouvé à Barcelone dans les archives paroissiales de l'église de Santa Maria del Pi le registre original mentionnant la mort du marquis. D'après l'archiviste qu'il a rencontré, personne (en France) ne l'a vu. **Il est donc inédit !** Merci à Xavi de me l'avoir signalé.

Transcription : "Châteauneuf Randon Le dixième jour, enterrement général, une journée complète de concert du corps du M. Maréchal de Camp Don Jean Joseph de Châteauneuf Randon, Marquis d'Apchier, demeurant dans la rue d'Assalto. Il est mort le 9 à 11 heures du matin." (Réf : "Xavi Bonet" No d'enregistrement APSMP B213 Obits 1791-1801 fol 227).

Les documents sur la mort du marquis



Le registre retrouvé par **Xavi Bonet** est rédigé en Catalan.

Ils ont participé bénévolement à cette gazette.

- Rassemblement de la documentation : Jean Richard et Bernard Soulier.
- Textes : Bernard Soulier (sauf pour ceux signés).
- Numérisation et mise en page : Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette sur internet : Phil Barnson et Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette au musée fantastique de la Bête du Gévaudan de Saugues : Blandine Gires et Jean Richard, à la maison de la Bête d'Auvers : Bernard Soulier.
- Illustrations choisies par Bernard Soulier.
- Photos Bernard Soulier pour la majorité, sauf pour les textes d'Éric Thibaud et Marc Renaud (photos des auteurs).
- Couverture version papier : Dessins de Pierre Yves Roulin.
- ISSN 2428-6451
- Dépôt légal à parution.
- Téléchargement gratuit sur : http://www.labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes_01.html

Contribution

Marc Renaud est un infatigable chercheur, il a épluché dans les dépôts d'archives des centaines de documents sur le village de la Besseyre-Saint-Mary pour la préparation d'un roman. Au hasard de ses lectures il a pu retracer une partie de la vie du curé qui officiait dans ce lieu au temps de la Bête. Voici le résultat de ses recherches qu'il a bien voulu livrer à la gazette de la Bête (grand merci à lui !).

Jean Fournier, curé de La Besseyre-Saint-Mary

On le sait, certains des habitants de La Besseyre-Saint-Mary, paroisse du tueur de la Bête, ont fait couler beaucoup d'encre, et pas toujours de la meilleure. Messire Jean Fournier, curé de cette paroisse pendant 15 ans, n'a pas échappé lui non plus à son lot de conjectures séduisantes, d'accusations astucieuses et de certitudes romanesques fort contentes d'elles-mêmes, hélas nées de tout autre chose que de l'honnête et patient travail historique qui aurait été nécessaire. Ce travail a été mené. Avec quelques surprises à la clé !

Les années de jeunesse

La vie de Jean Fournier commence au hameau d'Ouche, paroisse de Saint-Victor-près-Massiac, en Haute-Auvergne (actuel Cantal). Ses parents, Louis Fournier et Marguerite Chaulhac, se sont mariés le 15 juin 1711. Ils auront 5 enfants ; Jean, le 3e, est baptisé le 20 décembre 1720. Rêve de beaucoup de paysans, pourvu qu'ils ne fussent pas trop pauvres pour faire face à des frais d'études : faire de leur fils un prêtre. C'est tout à la fois une promotion sociale pour l' élu et une sanctification pour sa famille. La vocation sacerdotale est censée venir avec... Jean Fournier fait ses études au séminaire de Saint-Flour, et devient bachelier en théologie. Quand il accède à la dignité de clerc tonsuré, sa famille lui assure en août 1743, devant Me Bec, notaire à Blesle (AD 43, 3 E 27-21), son titre clérical, cet engagement à subvenir dignement aux besoins du jeune clerc en attendant qu'il prenne possession d'une cure. On notera, dans cet acte comme dans d'autres, que ni son père ni son frère ne savent signer : indication d'un milieu plutôt modeste. Et enfin, la nomination comme curé arrive. Le 9 mai 1747, l'Évêque de St-Flour, Mgr Paul de Ribeyre, nomme - en latin (AD 15, 1 G 4) - Mre

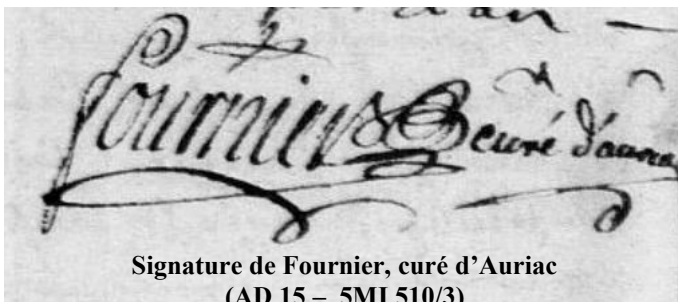
Jean Fournier à la cure d'Auriac (aujourd'hui Auriac-l'Église, dans le Cantal). Jean Fournier fait très canoniquement sa cérémonie de prise de cure le 11 mai, dûment suivie et consignée par Me Chirrol, notaire apostolique à St-Flour (AD 15, 3 E 261 -180).

Le curé d'Auriac



Le Cantal Pittoresque - AURIAC L'EGLISE - Très bien situé au milieu d'un site incomparable

La paroisse appartient au pays de Massiac, elle est même familière à Jean Fournier qui, encore étudiant, y était devenu en 1742 parrain d'une petite Marie Arfeuille. Une demande de vicaire faite en 1710 par le curé d'alors (AD 15, 1 G 7), et qui peut encore faire foi vers 1750, nous donne un aperçu d'Auriac : une paroisse rurale d'environ 600 âmes, très étendue, constituée de 14 villages et hameaux, avec force montagnes et chemins défoncés. Ce n'est certes pas une paroisse facile, mais Jean Fournier, dispose, lui, d'un vicaire pour alléger sa tâche. Et tout semble se passer correctement. Les Registres Paroissiaux sont bien tenus.



Signature de Fournier, curé d'Auriac
(AD 15 – 5MI 510/3)

Tout juste les habitants vont-ils à Blesle se plaindre en février 1750, devant le notaire Bec, de ce que Mre Louis Rodier, le vicaire, prend trop de dîme. Mais sur Jean Fournier, rien. Cette bonne apparence est pourtant brusquement démentie : la signature de Mre Fournier dans les Registres Paroissiaux est remplacée à partir du 23 août 1750 par celle d'Antoine Olivier "curé commis". Que

s'est-il passé ? La réponse, on la trouve aux Archives Nationales, dans deux registres de la Maison du Roi. D'abord dans le *Répertoire des lettres reçues des provinces* (AN, O/1/532), où on lit qu'en date du 15 juillet 1750, Mgr l'Évêque de Saint-Flour a demandé des ordres contre le Sr Fournier, curé d'Auriac. La réponse est consignée en date du 24 juillet dans le *Répertoire d'ordres du Roi* (AN, O/1/190) : "Ordre qu'il ait à se retirer chez les Cordeliers de Saint-Flour sur la demande de Mgr l'Évêque de Saint-Flour par sa lettre du 15 juillet 1750 ; fréquentant les cabarets et ayant un commerce scandaleux avec une jeune fille, et refusant de permuter ; ordre envoyé le même jour à Mr Rossignol" (l'intendant d'Auvergne). Jean Fournier est en prison, sur lettre de cachet ! Et, semble-t-il cabochard, il a laissé passer sa chance de bien s'en tirer en acceptant une permutation. Le prisonnier n'en reste pas moins possesseur de sa cure. La situation est bloquée. Du nouveau arrive tout de même le dimanche 13 mai 1751. Ce jour-là, les habitants tiennent assemblée à la sortie de la messe, en présence de Me Joseph Segret, notaire royal à Blesle (AD 43, 3 E 31-8). Sont là Antoine Aubugoux, bourgeois (cité en premier), les consuls et nombre de chefs de famille. Résumons : privés de leur cher curé, indûment emprisonné sur de fausses informations, les paroissiens s'adressent au Roi et à Mgr l'Évêque pour que soit révoquée la lettre de cachet qui le frappe. Informé de cette démarche, M. Dutreuil, Subdélégué de l'Intendant d'Auvergne à Blesle, rédige une note en date du 19 juin (AD 63, 1 C 7300), où il rappelle que Fournier est accusé d'avoir fait un enfant à une fille (ce qu'il nie), et qu'il a toujours refusé de permuter. Le Subdélégué ne croit guère à la réussite de cette supplique, mais la transmet néanmoins, avec information préalable à l'Évêque. Celui-ci lui répond le 10 juillet 1751 par une lettre de 3 pages (AD 63, 1 C 7300), dans laquelle il se désole de n'avoir rien pu faire, malgré bien des remontrances, pour remettre le curé dans le droit chemin ecclésiastique. Le prélat n'a pas été avare de promesses, d'avoir de bons rapports avec tous ses paroissiens, de ne plus fréquenter les cabarets, etc., mais n'en a tenu aucune, sûr de son impunité ; il y a deux mois, il a même proposé de se défroquer, puis n'en a plus reparlé ; il s'est même permis, en détention, d'écrire directement à M. le Comte de Saint-Florentin (secrétaire d'État à la Maison du Roi depuis 1749) pour se plaindre (la lettre n'est hélas pas présente aux AN) ; et bien sûr, il refuse obstinément de permu-

ter. L'Évêque avoue qu'il n'a pas pu éviter la lettre de cachet.

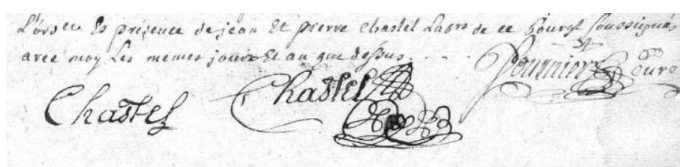
Le curé Fournier est parfait, disent ses paroissiens (sauf ceux qui s'en sont plaint...). Le curé Fournier est indigne, dit l'Évêque, qui est le premier à s'en désoler. Qui dit vrai ? L'Évêque qui a effectivement à gérer un mauvais sujet ? Les paroissiens qui ont là un pasteur proche d'eux, certainement arrangeant sur beaucoup de choses, et qui est si attaché à eux qu'il refuse de les quitter ? Peut-on même lire sa fréquentation des estaminets comme la volonté d'être présent aussi pour ceux qui préfèrent cet endroit à l'église, et sont en train de se déchristianiser ? A moins - nous risquons là une hypothèse retorse - que cette défense faite par les paroissiens ne soit qu'un trompe-l'œil, destinée en fait à remettre le curé en selle juste assez pour qu'il puisse partir et libérer la cure d'Auriac pour un autre. Cette défense arrive tout de même assez tardivement, près de 10 mois après l'incarcération du curé... Et de fait, démentant la perplexité du Subdélégué de Blesle, la situation se débloque. Le curé Fournier a accepté de permuter. Mgr l'Évêque a donc demandé la révocation de la lettre de cachet, laquelle est actée dans le *Répertoire d'ordres du Roi* (AN, O/1/190) en date du 18 octobre 1751. Jean Fournier permute sa cure avec celle de Jean-François Cheminard, curé de La Besseyre-Saint-Mary. L'acte de permutation est dressé en date du 11 septembre 1751 par Me Chirol, le notaire apostolique de Saint-Flour (AD 15, 3 E 261-184). Le 15 septembre, l'Évêque nomme Fournier à la cure Saint-Mary de La Besseyre (AD 15, 1 G 4). Cette permutation n'est pas tout à fait le fruit du hasard : Antoine Aubughoux, le principal défenseur de Jean Fournier, a épousé en février 1743 une fille de la bourgeoisie de Blesle, Marguerite Cheminard, qui se trouve être la sœur de Jean-François. En sauvant Fournier, le Sieur Aubughoux a aussi (surtout ?) travaillé pour sa famille... J. F. Cheminard fait canoniquement sa prise de cure, consignée par le même Me Chirol. Il restera à Auriac jusqu'à sa retraite en 1791. Fournier, lui, s'est passé de cette cérémonie, se contentant de la permutation et de la nomination par l'Évêque. Un indice de plus de son caractère quelque peu cabochard ? Toujours est-il qu'il s'installe à La Besseyre-Saint-Mary, signant son premier acte le 1er janvier 1752.

Le curé de La Besseyre-Saint-Mary



La Besseyre et son clocher du début du XIX^{ème} ayant remplacé le clocher-mur vandalisé à la Révolution.

La Besseyre pourrait paraître à certains comme un bout du monde ; les erreurs sur sa localisation, de nos jours comme à l'époque, sont nombreuses : tantôt mise en Auvergne, tantôt mise dans le diocèse de Mende. En fait, elle se situait administrativement en Gévaudan, lequel faisait partie du Languedoc, mais appartenait pour le spirituel au diocèse de Saint-Flour, lui typiquement auvergnat. Une demande de vicaire datée de 1768, recopiée dans les Actes de Paul de Ribeyre (AD 15, 1 G 4) nous renseigne sur cette paroisse : une population de 575 habitants pour 115 familles, et une topographie difficile : 8 villages et 4 hameaux, dont les plus éloignés à une heure et demie de cheval de l'église paroissiale : des déplacements malaisés, avec des montagnes, des forêts, des chemins défoncés, des ruisseaux à guéer, sans compter les neiges et les glaces l'hiver. Mais, comme à Auriac, Jean Fournier aura de l'aide, celle d'un prêtre communaliste, Pierre Jean, qui aidait J. F. Cheminard et avait fait l'intérim en attendant l'arrivée du nouveau curé. Comme dans sa première cure, tout semble se passer sans problème, du moins les deux premières années. Les Registres Paroissiaux sont bien tenus. Plein de bienveillance, Jean Chastel, notable de la paroisse, signe presque tous les actes avec son fils Pierre, qui a 13 ans lors de ses premières signatures. Pierre Jean n'apparaît ensuite plus dans les Registres. Jean Fournier n'a apparem-



Acte de 1752 avec les signatures du curé Fournier et de deux Chastel (AD 43 - 6 E 28/1-B)

ment plus de vicaire pour le remplacer. Choix ou nécessité ? Au contraire de nombreux prêtres très portés sur les affaires, Jean Fournier va peu chez le notaire, sinon comme témoin d'un ou d'une paroissienne. Tout juste fait-il quelques modiques prêts, plus motivé semble-t-il par l'aide apportée que par les intérêts générés. De même, quand ses paroissiens ont par exemple un démêlé avec le monastère de Lavoûte-Chilhac à propos de bois de chauffage, il sait être à leurs côtés, et cela contre l'institution ecclésiastique (acte du 31 mars 1754 par Me Paporic, notaire à Saugues, AD 43, 3 E 422-22). On ne lui connaît qu'un différend de 24 Livres avec des maçons de Pinols qui avaient (peut-être mal) réparé un vitrail de l'église en 1759, et un procès qu'il intente en 1764 devant la justice seigneuriale du Besset (AD 48, 601 B-1) ; il s'oppose au remuant Jean-Antoine Chastel, de Darnes, fils de Jean-Pierre (donc neveu de Jean) et d'Antoinette Montet, à propos des frais d'inhumation de sa belle-mère Anne Vesseyre (décédée en 1763), qu'il lui incombait d'assumer par accord avec sa demi-sœur Anne Chastel. Fournier avait avancé les frais d'obsèques d'Anne, qui était séparée de biens d'avec son mari Jean-Pierre Chastel depuis le meurtre commis par celui-ci en 1745, et qui n'avait cessé depuis lors de se débattre dans un pathétique surendettement. Nous avons aussi vu en janvier 1762 le curé Fournier installer à la cure de Chaulhac, diocèse de Mende, un jeune prêtre du diocèse de Saint-Flour, Louis Séguy, de 11 ans son cadet. Un nom à ne pas oublier : nous le retrouverons en effet plus tard.

Quand arrive l'affaire de la Bête, on imagine Jean Fournier soucieux, à l'instar des curés de toutes les zones concernées. L'échec des chasses successives commence à semer l'angoisse dans les campagnes. Le mandement de l'Évêque de Mende, publié le 31 décembre 1764, et qu'on peut résumer par un fort charitable "c'est bien fait pour vous", ne contribue pas peu à faire du monstre un terrible et invincible vengeur divin. Le curé Fournier n'a bien sûr pas lu le mandement dans son église, dépendant pour le spirituel du diocèse de St-Flour. Mais on a beaucoup dû lui demander de le commenter, de l'expliquer, d'autant que le bon Évêque est aussi Comte du Gévaudan, et à ce titre chef temporel de La Besseyre-Saint-Mary. Au vu de l'ensemble de sa vie, nous pensons que Fournier l'a fait dans un sens d'humanité. Et possiblement même de désapprobation, pour ne pas dire plus. La Bête est partout, Margeride, Aubrac, Rouergue, Auvergne.

Malgré l'énorme prime promise - 9400 L - personne n'arrive à rien. Le monstre anthropophage use Duhamel, capitaine de dragons, puis les d'Enneval père et fils, louvetiers normands. Et il commence à faire de la forêt de la Ténazeyre sa base arrière, frappant dans les paroisses environnantes. Le 20 avril 1765, le curé Fournier inhume le premier de ses paroissiens tués par la Bête, le jeune Martial Charrade, 13 ans. Alors que le Roi a envoyé son porte arquebuse, François Antoine, pour en finir avec la Bête, et que celui-ci s'est installé au château du Besset, sur la paroisse de La Besseyre-Saint-Mary, la Bête continue ses ravages alentour. Le 10 août 1765, Jean Fournier inhume une deuxième victime, Jeanne Anglade, 16 ans, fille de Pompeyrin placée comme vachère au Besset. Comment expliquer à ses paroissiens que ces pauvres gosses sont tous des débauchés, des luxurieux, des sybarites, ou, pourquoi pas, qu'ils ont été exécutés par Dieu pour l'exemple, afin de calmer ceux qui le sont ? Comment plutôt les soutenir, ne pas les laisser sombrer dans le désespoir, comment préserver leur force, leur courage, leur envie de vivre malgré tout ? Le 16 août, Jean Chastel et ses deux fils ont une altercation avec deux gardes de François Antoine, qu'ils ont envoyés s'enliser dans une sogne (un marécage). Jean a menacé les gardes de son fusil. Tout cela se termine pour eux en prison. Antoine, écrivant à l'Intendant du Languedoc, parle d'eux comme de "mauvais sujets lesquels au rapport des gens du pays commettent toutes sortes de violences". Antoine demande aussi qu'on ne les fasse sortir de prison que 4 jours après son départ, car il craint leur vengeance (AD 34, C 44). Le curé Fournier s'est-il mêlé de cette affaire, a-t-il appelé à la mansuétude ? Mystère. Et cette malfaisance des Chastel, a-t-elle d'autres illustrations ? Peut-être bien. Mais n'anticipons pas. Au cœur de la lancinante tragédie, au milieu aussi d'une misère paysanne qui ne cesse de s'accroître car la Bête perturbe tout, il y a tout de même quelques moments plus clairs pour Jean Fournier. Le dimanche 18 août 1765, François Antoine fait célébrer une messe solennelle à La Besseyre-Saint-Mary. Il y a là le prieur du monastère de Pébrac, les curés des environs, des chasseurs, et bien sûr François Antoine lui-même. L'humble curé de campagne célèbre l'office divin devant un homme de la Cour, un familier du Roi. Il doit se réjouir aussi que cette messe donne lieu à une distribution d'argent à ses paroissiens. Quelques jours après, le 25 août, pour la Saint Louis, le porte arquebuse

fait donner un banquet au château du Besset. Nul doute que Jean Fournier ne soit de la fête. À la fin, on tire un feu d'artifice. Cette fois, l'argent est parti en fumée... Pendant ce temps, la Bête continue de tuer et de narguer les chasseurs. Mais aussi Sa Majesté le Roi. Il est impératif d'en finir au plus vite. Le 20 septembre, c'est la victoire, enfin. François Antoine blesse gravement un très grand loup aux Chazes, achevé ensuite par son neveu Rinchard. Beaucoup ont pensé à un bidonnage, pour sauver l'honneur de l'État. Des choses sont en effet bizarres. Mais la bête tuée, elle aussi, est bizarre. Avec certains traits anatomiques qui ne sont pas ceux d'un loup. Est-ce vraiment la Bête ? Malgré les doutes d'Antoine lui-même, le cadavre reçoit son avis de décès officiel comme étant la Bête. Sauf que... Sauf qu'on la voit toujours rôder ici et là, alors que François Antoine n'est même pas encore parti (il le fera le 4 novembre). Le 2 décembre, le doute n'est plus permis : elle attaque deux garçons des Hontès, paroisse de La Besseyre, âgés de 7 et 14 ans. Aussitôt Jean Fournier envoie une lettre à M. de Montluc, le Subdélégué de Saint-Flour (AD 63, C 1738). Cette lettre, en ce qu'elle met à mal la vérité officielle, n'est pas forcément la bienvenue. Elle nous vaut en tout cas une description de la Bête par le curé, qui retranscrit les dires de l'aîné des enfants, qui a réussi à sauver le petit des crocs du carnassier : "[...] Il dit d'abord qu'il a bien quelques rapports avec le loup, mais il ajoute qu'il en est différent dans plusieurs chefs. [...] Il est beaucoup plus grand qu'un loup, surtout quand il s'hérise. Il a des taches comme rouges et noires sur les flancs, le col gros et extrêmement court, le museau camus, la tête plate et une barre noire depuis les épaules jusqu'aux extrémités de la queue dont le bout est d'une grosseur prodigieuse [...]". C'est le père du jeune héros lui-même qui portera la lettre à Saint-Flour ; laquelle lettre suggère qu'on pourrait récompenser le courageux garçon. L'année 1766 connaît une relative accalmie des attaques. Il y aura tout de même 7 décès, dont celui de Jean-Pierre Ollier, 12 ans, de La Soucheyre. Le curé Fournier l'inhume le 2 novembre. Là encore, le prêtre aura eu à consoler ses paroissiens, à leur faire espérer la fin de leurs malheurs. L'année suivante, dès que l'hiver commence à diminuer un peu ses rigueurs, dès que les gens ressortent un peu de chez eux, la Bête redouble ses attaques, tout autour de La Besseyre-Saint-Mary, et à La Besseyre même. Le 29 mars 1767, Jean Fournier inhume la petite Marianne Pascal, de Darnes, dévorée la veille, à 9 ans.

Nouvelles consolations du curé à ses paroissiens. Ce seront les dernières. L'acte suivant, daté du 11 avril, est signé "Auzolles desservant". Que s'est-il passé ? Cette question, nous l'avions déjà posée à Auriac.

Les années d'amertume

Pour La Besseyre-Saint-Mary, c'est aussi aux Archives Nationales, dans les registres de la Maison du Roi, qu'il nous faut chercher la réponse. Le *Répertoire des lettres reçues des provinces* (AN, O/1/548) mentionne qu'en date du 4 mars 1767, l'Évêque de Saint-Flour "*Demande un ordre pour envoyer chez les Récollets de Saint-Gal le Sr Fournier, curé de La Besseyre-Saint-Mary qui continue de vivre dans le désordre et dans un mauvais commerce avec une jeune fille*". L'ordre est consigné dans le *Répertoire d'ordres du Roi* (AN, O/1/191), en date du 16 mars 1767 : "*Ordre pour se conduire dans le couv[en]t des Récollets de St-Gal ; pension payée sur son revenu ; conduite scandaleuse ; sur la demande de Mgr l'Ev. de Saint-Flour. Ordre qui commet le Sr Jean Montet, habitant du lieu de La Barthe, pour régir les revenus de la cure de La Besseyre-St-Mary pendant la détention du Sr Fournier*". De ce qu'on reproche à Jean Fournier, nous ne saurons rien de plus. Cette lettre de cachet est bien moins documentée que la première. La procédure a dû être plus expéditive, en raison de la récidive. Le curé est donc en prison au monastère Saint-Gal, près de Murat (le monastère, rasé suite à un incendie en 1855, se trouvait à l'emplacement de l'actuel cimetière de la ville). L'histoire d'Auriac se répète. Pas exactement à l'identique, tout de même. En effet, les habitants de La Besseyre-Saint-Mary réagissent vite. Dès le 12 avril, ils tiennent assemblée à la sortie de la messe, en présence de Me Belledent, notaire à Saugues. Cela nous vaut deux actes bien intéressants (AD 43, 3 E 414-4). Dans celui que nous supposons être le premier, les paroissiens viennent au secours de leur curé, sous la direction de deux syndics, Pierre Roux, laboureur de quelque aisance du Besset, et Jean-Antoine Chastel, le remuant marchand de Darnes. Nous apprenons d'abord que Jean Fournier a été enlevé de sa cure avec éclat, par deux cavaliers de la maréchaussée (ce qui veut dire que, toujours rétif, Fournier n'a pas obtempéré et a choisi de résister). Résumons les actes écrits ce jour là : le Sieur Fournier a été sali auprès des autorités, par esprit de vengeance et d'injustice. En réalité, il a toutes les qualités et au-

cun défaut - s'ensuit un éloge dithyrambique. Les paroissiens supplient pour l'abrogation de la lettre de cachet et le retour de leur pasteur. Le notaire donne ensuite les noms des présents. Tous les chefs de famille sont là. Enfin, presque tous. Il en manque tout de même trois, dont Jean Montet, le gestionnaire des deniers de la paroisse. Quant aux deux autres, nous dirons plus loin qui ils sont. L'acte se termine sur le témoignage de ce qui est présenté comme une turpitude : six habitants disent qu'ils ont bien signé un placet à Mgr l'Evêque, mais qu'on leur a dit, à eux qui ne savent pas lire, que c'était pour demander un vicaire afin d'aider leur curé. Ils ont sciemment été trompés. L'honnêteté commande ici d'examiner les deux hypothèses possibles : ou bien, devant l'unanimité, ces six paroissiens ont retourné leur veste, ou bien ils ont en effet été délibérément trompés. Et là, ce ne serait pas reluisant. Comme (presque) tout le monde est là, on en profite, d'autant qu'on se souvient fort à propos que Sa Majesté vient de publier un édit sur la bonne administration des villes et paroisses : il ne convient pas que les élus s'incrument dans leur fonction. On déboulonne donc séance tenante les deux édiles "ayant possédé la charge de consul pendant plusieurs années" (faute d'actes de notaire sur les nominations consulaires à La Besseyre, nous ne saurons hélas pas ce que recouvre le mot "plusieurs"). Le nom de ces consuls trop prolongés ? Pierre Vallès, de Pompeyrin et... Jean Chastel, de La Besseyre. On élit à leur place Antoine Tournaire, de Septsols, et Antoine Couret, de Hontès Bas, ce dernier étant comme par hasard un de ceux qui disent avoir été trompés. Vallès et Chastel n'ont maintenant guère d'autre choix que de raser les murs. L'un des deux certes se rachètera, au moins partiellement, trois mois plus tard. Quant à l'autre... Cette vive réaction des habitants de La Besseyre ne plaide évidemment pas pour cette belle hypothèse d'une criminalité sans frein des Chastel, tuant les enfants du Gévaudan au vu et au su de leurs parents, trop terrorisés par eux pour oser même protester. Les documents d'époque sont souvent cruels pour ceux qui ne se donnent pas la peine de les chercher. Pendant ce temps, le curé Fournier attend dans sa prison, et espère sans doute de ses paroissiens. En tout cas, il entend bien résister. C'est l'épreuve de force avec l'Evêque. Le pot de terre contre le pot de fer. Comme la vie ne perd pas ses droits, et la chicane non plus, on voit le curé Fournier s'opposer à partir de 1768 à son remplaçant Antoine Auzolles devant la justice du Besset (AD 48, 601 B2). Une fondation de messe de 36 L annuelles, dont Fournier se dit entier bénéficiaire pour l'année 1767, alors qu'Auzolles plaide le prorata (2 mois 25 jours / reste de l'année), ce qui est tout de même plus logique. Le juge donnera raison à ce dernier en 1770. En 1768, Fournier profite du décret royal donnant aux prêtres la possibilité de ne plus prélever eux-mêmes la dîme et d'opter pour une portion congrue de 500 L. Elle remplacera celle de 300 L qu'on lui paie au couvent. L'acte est établi le 6 septembre 1769 par Me Gazard, notaire à Murat, qui s'est déplacé au couvent (AD 15, 3 E 270-607). Fournier s'imagine encore un avenir de curé. Ce n'est hélas pas l'avis de l'Evêque Paul de Ribeyre, qui a tout son temps. Et en effet, le curé finit par comprendre qu'il ne sortira de prison qu'à la condition de démissionner de sa cure. Usé, vaincu, le 22 février 1770, devant Me Gazard, qui a reçu délégation de Me Bertrand, notaire royal et apostolique, Jean Fournier résigne sa cure et la transmet à Mre Jean Molhérat pour 200 L de rente viagère (AD 15, 3 E 270-608). La nomination à La Besseyre est entérinée le jour même par l'Evêque (AD 15, 1 G 4), et Mre Molhérat fait sa cérémonie de prise de cure le lendemain. Me Borel, notaire royal et apostolique de Brioude en dresse l'acte (AD 43, 3 E 43-10). Parmi les témoins cités, Jean Chastel et son fils Jean-Antoine. Il y a même une troisième signature Chastel au bas de l'acte. Les Chastel ont leur curé ! Sa défaite étant actée, l'ancien curé va donc au moins sortir de prison. Eh bien non ! Sans doute proteste-t-il, et sûrement même a-t-il écrit au Secrétaire de la Maison du Roi. Le *Répertoire des lettres reçues des provinces* (AN, O/1/551) mentionne en date du 16 juin 1770 que l'Evêque de St-Flour "*Mande que le Sieur Fournier, prêtre de son diocèse, détenu chez les Récollets de Saint-Gall, n'est pas dans un besoin aussi pressant qu'il l'expose*". Ce n'est que le 3 novembre que l'Evêque "*Demande la révocation d'un ordre du Roy expédié contre le Sr Fournier curé de la paroisse de La Besseyre-Saint-Mary*". La révocation arrive en date du 11 novembre 1770 (voir document ci-dessous : cote AN, O/1/192) :

Fournier
ancien curé de
La Besseyre-Saint-Mary
11 26 27 1770

Borel
Permission de sortir du
Couvent des Récollets de
St Gall
avec l'assentement de l'approbateur
Suppléer par quelque autre d'indigne de la signature

*"Permission de sortir du couvent des Récollets de St-Gal, avec deffense d'approcher de plus près que deux lieües du lieu de sa cure". Enfin Mre Jean Fournier, prêtre et ancien curé, est libre. Il semble s'être installé à Saint-Flour. En effet le bureau administratif de cette ville contrôle, en date du 8 octobre 1771, 3 billets SSP (sous seing privé) de Fournier attestant les paiements faits par Jean Molhérat. En septembre 1773, nous voyons Jean Fournier faire contrôler une procuration SSP à Me Raymond Passenaud, procureur (on dirait aujourd'hui avocat) à la cour de Saint-Flour, pour toucher sa pension à sa place. En déduisons-nous que l'ancien curé n'a plus envie d'avoir de soucis et qu'il est peut-être un peu en dérive ? Supposons-nous également qu'il n'a plus beaucoup de relations sociales, ce que nous fait penser le fait qu'il n'a signé aucun acte dans les Registres Paroissiaux de la ville (ni dans ceux de plus de 200 autres paroisses, géographiquement plausibles) ? La ville de Saint-Flour ne conserve en tout cas pas d'autre trace de Jean Fournier. Pour en avoir de nouvelles, nous devons attendre l'approche pour lui de la mort. Ces dernières traces, nous les trouvons à Espalem, près de Blesle, paroisse dont Louis Séguy est le pasteur depuis 1771, après une permutation qui est peut-être disciplinaire, Séguy ne cessant de commettre de choquantes inconduites financières (il mourra en 1805, à 74 ans, dans une quasi-misère). Ce sont donc les Registres Paroissiaux qui nous parlent une dernière fois de Jean Fournier. Il signe un grand mariage le 27 juillet 1779, et il est cité comme témoin d'un autre mariage le 3 août. Est-il déjà trop malade pour signer ? Peut-être, puisque le 18 août, Louis Séguy inhume *"Messire Jean Fournier, prêtre et ancien curé de La Besseyre-Saint-Mary dans le diocèse de St-Flour", décédé à 59 ans "chez Mre le curé le jour précédent"*.*

**Dernière signature connue de Fournier
le 27 juillet 1779 à Espalem lors d'un mariage.**

En guise de conclusion

Cette biographie de Jean Fournier laisse un goût d'amertume. On a l'impression d'une vie fracturée, d'une vie non aboutie. Prêtre sans doute sans grande vocation, il aurait peut-être été un bon pasteur si le dogme avait admis que les prélats puissent librement avoir une concubine, fréquenter les cabarets et prendre part aux plaisirs de leurs paroissiens. Mais ce n'était pas le cas. Cabochard, il semble l'avoir été, au point d'entamer des bras de fer - perdus d'avance - avec les autorités. Peut-on même lui supposer des idées contestataires, inspirées des Lumières ? Pourquoi pas. Il a certainement été un curé accommodant pour les autres puisqu'il l'était pour lui-même et ceux avec qui il était lié, comme Louis Séguy. Il ne devait pas terroriser ses ouailles, et ne les a pas culpabilisées, pensons-nous, face à la Bête, prétendue vengeresse des péchés. Il a été aimé de ses paroissiens, au moins à La Besseyre. Pour ce qui est du conflit né entre lui et les notables de cette paroisse, les torts ont dû être partagés (comme souvent). Quant à Jean Chastel lui-même, s'il deviendra le héros que l'on sait, nous aurons tout de même appris qu'au moment de son exploit, il devait plutôt être au ban de la paroisse, et qu'il avait bien besoin de se racheter...

Marc Renaud (marc.renaud99@sfr.fr)

Des randonnées pour découvrir le "pays de la bête"

**Rendez-vous à 9 heures à la Besseyre-Saint-Mary devant la stèle de Jean Chastel
le jeudi 25 juillet et le mardi 6 août 2019.**

C'est un circuit accessible à tous entre la Besseyre-Saint-Mary et Auvers qui passe par la sogne d'Auvers, lieu exact de la mort de la Bête. Des bénévoles de l'association « Au pays de la Bête du Gévaudan » évoquent tout au long du parcours l'histoire de la Bête. La marche complète totalise environ 16 km, avec possibilité d'effectuer la moitié du parcours, une voiture balai est prévue ainsi que le transport des sacs. Une visite commentée de l'exposition d'Auvers a lieu ainsi qu'une projection d'un film documentaire suivie d'un débat en fin de journée. Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Une participation est demandée pour les frais de transport des sacs, de visite de l'exposition et de projection du film. Adultes : 8 €, enfants (moins de 15 ans) : 4 €. Renseignements : 06 17 89 76 92

Le forum de la Bête pourquoi participer ?

- Pour s'informer.
- Pour échanger des informations, des adresses, des documents.
- Pour faire connaître son travail, ses recherches, son avis.
- Pour entretenir sa passion de l'énigme de la Bête.
- Pour préparer un mémoire, un dossier.



Le forum de la Bête comment s'inscrire ?

- Se faire parrainer et inscrire par une relation, un ami.
- S'inscrire personnellement par e-mail ou depuis le site :

https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/la_bete_du_gevaudan/info

La validation est faite dans la journée.

Une participation active n'est pas nécessaire, mais rappelez vous que si vous vous inscrivez, c'est que vous avez à recevoir mais aussi à donner.

Les deux responsables du forum :

-Gestionnaire : *Bernard Soulier*
adresse personnelle : shoes@club-internet.fr

-Co-gestionnaire : *Phil Barnson*
adresse personnelle : phil.1810.barnson@free.fr

Ils sont aussi les modérateurs de ce groupe et ils veillent au strict respect des règles de discussion en bannissant notamment toute attaque personnelle. Ils sont joignables tous les jours en principe !

Pour ceux qui désirent avoir dans leur collection les anciens numéros de la Gazette de la Bête (c'est gratuit !) :

http://www.labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes_01.html



Quelques sites partenaires

<http://www.labetedugevaudan.com/>



<http://geneal43.com/>



www.labetedugevaudan.eu/



<http://www.musee-bete-gevaudan.com/>



<http://www.labetedugevaudan.com/pdf/chrono/chronodoc.pdf>



<http://labetedugevaudan.com/aupaysdelabete/index.html>



Depuis le Gévaudan, la ville de Saugues et le village d'Auvers,

la Bête, les associations « Macbet » et « Au pays de la Bête du Gévaudan », le Musée fantastique de la Bête et la maison de la Bête,

Jean Richard et Bernard Soulier

vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019

À AUVERS (Haute-Loire)

Au pays de la Bête du Gévaudan

Une association loi 1901 à caractère historique vous propose de



VISITER LA MAISON DE LA BÊTE

Exposition ouverte tous les jours en juillet de 14h à 18h, en août et tous les week-ends de 14h à 19h. Découvertes à pied du pays de la Bête en juillet et en août.

Contacts : Bernard SOULIER rue des écoles 43 350 SAINT-PAULIEN

Tél : 04 71 00 51 42 ou 06 17 89 76 92

Internet : <http://labetedugevaudan.com/aupaysdelabete/index.html>

Compléments d'écrits et d'ouvrages relevés en 2018

Année	Auteur	Titre	Éditions
2018	Milo-Vacéri Gilles	La bête du Gévaudan	Éditions du 38
2018	Marcastel Jean-Luc	Le retour de la Bête	Gulf Stream éditeur
2018	Mourot Nel	Derrière les griffes	Compte d'auteur
2018	Chevalley Abel	La Bête du Gévaudan	L'Éveilleur
2018	Berthet Élie	La Bête du Gévaudan	Les Ardents Éditeurs
2018	Bonet A. Baud'huin B.	Petites histoires de la grande Bête	Ex Aequo
2018	Chabrol Jean-Paul	BDG et bête des Cévennes en 50 questions	Alcide
2018	Bergougnot L. Bérard D.	Gévaudan, les ombres de la Bête	Monts d'Auvergne
2016	Wlodarczyk I. Huet E.	La Roche aux fables	On dirait que
2015	Lepel Cointet C.	Le loup de Thoiré-sur-Dinan	La province du Maine
2012	Renversade C. Lisak F.	La malédiction des loups	Petite plume de carotte
1993	Kempf Gérard	Une famille de louvetiers	Le pays d'Argentan
1970	Nougein Marcel	La Bête du Gévaudan	Lemouzi
1796	Fréville A.F.J.	Histoire des chiens célèbres	Louis libraire
1768	?	La Bête du Gévaudan	Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle
1765	?	La Bête du Gévaudan	Mercurio historici y político

Peu de publications anciennes retrouvées cette année. Peut-être que tout simplement nous n'allons pas tarder à en avoir fait le tour !

Auvers, l'exposition 2019 de la maison de la Bête

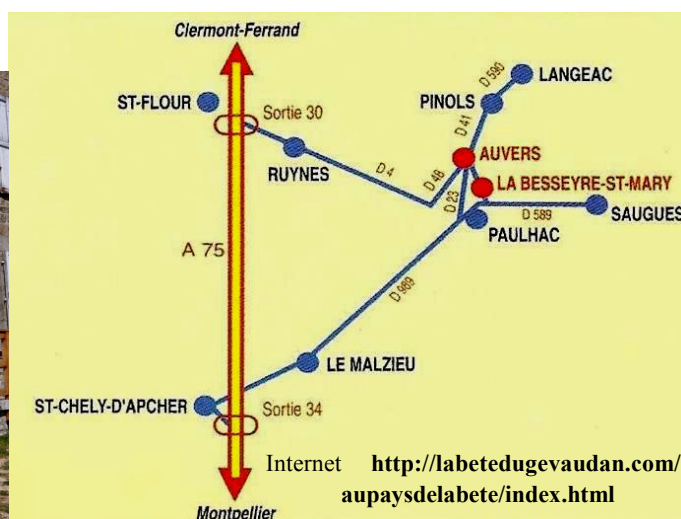
Elle sera consacré aux écrits sur la **Bête du Gévaudan**. On pourra y découvrir les principales thèses émises depuis 1767 par les nombreux auteurs ayant abordé ce mystère. Ouverture de la maison de la Bête tous les après midi en juillet (14h à 18h) et en août (14h à 19h).

Tél : 06 17 89 76 92

**Une visite de la maison de la bête
s'impose pour tous ceux
qui s'intéressent à l'histoire
de la plus célèbre bête de France !**



Comment arriver à Auvers ?



Devenir membre de soutien pour l'association d'Auvers

L'accès à l'association d'Auvers « **Au pays de la Bête du Gévaudan** » est ouvert à des membres de soutien. Pour une cotisation modique (10 euros par an et par personne ou 15 € par an pour un couple), tout un chacun peut faire partie de cette association unanimement reconnue pour son sérieux et soutenir ses objectifs de « **préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la Bête du Gévaudan** ». Cette participation permet, sur présentation de la carte de membre de soutien, de bénéficier :

-De l'entrée gratuite à l'exposition estivale d'Auvers.

-De la participation gratuite aux randonnées estivales sur les traces de la Bête du Gévaudan (dates sur le site de l'association et dans la présente gazette).

-De bénéficier d'un petit « cadeau de bienvenue » lors de la première adhésion, cadeau à retirer à l'exposition d'Auvers.

-De retirer aussi chaque année à l'exposition estivale d'Auvers un exemplaire papier imprimé de la gazette de la Bête.

Attention : L'association est gérée par un conseil d'administration de membres actifs (fermé). La carte de membre de soutien ne donne pas accès à l'Assemblée Générale ni au Conseil d'Administration.

.....
À imprimer, découper ou photocopier puis à compléter et à adresser avec votre chèque de cotisation au trésorier adjoint de l'association qui vous renverra votre carte annuelle d'adhésion vous permettant d'accéder aux services décrits ci-dessus :

Jean Élie TURPIN Chanteloube 43 300 AUVERS

Association à caractère historique « Au pays de la Bête du Gévaudan »

BULLETIN D'ADHÉSION MEMBRE DE SOUTIEN

NOM(S) :

PRÉNOM(S) :

ADRESSE :

.....

Téléphone : Mail :

Adhère(nt) à l'association d'Auvers « Au pays de la Bête du Gévaudan » en tant que membre(s) de soutien pour l'année **2019** et se déclare(nt) en accord avec les objectifs de l'association (article 2).

Ci-joint ma (nos) cotisation(s) annuelle(s) de 10 euros (ou de 15 euros) par chèque établi à l'ordre de « Association au pays de la Bête du Gévaudan ».

Fait à le.....

Signature(s) (obligatoire)

Article 2 : Cette association a pour but de préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la Bête du Gévaudan.

Saugues

Haute-Loire



Musée de la fantastique du Bête GÉVAUDAN



Ouvert du 15 juin au 15 septembre

Pour les groupes toute l'année sur rendez-vous

Tél. et fax : 04 71 77 64 22

Site internet : <http://www.musee-bete-gevaudan.com>

Contacts :

*Blandine GIRES - Route du Malzieu - 43170 SAUGUES - Tél. et fax 04 71 77 64 22
Ass. MACBET - Jean RICHARD - La Vacherie - 43170 SAUGUES - Tél. 04 71 77 80 67*